

PERSPECTIVE

VOL. 8 NO. 4

OTTAWA, CANADA

APRIL 1973

Good vibes

CMHC has "sound" idea building house near airport

Out near Ottawa's international airport is CMHC's new house. The location is terrible. It's right underneath the flight path for Runway 32, it's 25 yards from the railway line and 50 yards from a gravel road. "A marvellous place to put it", shouted CMHC Senior Architect GORDON SCOTT, as a DC9 swept overhead, "it should be really noisy, we can do a lot of work here. We can extend the aircraft noise tests to include road and rail, without disturbing the neighbours!"

Scott, assisted by CMHC Engineer RICHARD DESSERUD, was the designer and coordinator of the project. It's probably a 'first' for Canada. "We don't know of any other country in the world that has yet got this far in establishing such a comprehensive way of testing noise insulation in housing in and around urban communities", said Gordon Scott during a recent visit to the project.

Why has CMHC built this house? Noise, as you may have heard, has been on the increase in recent years. The rapid increase in air travel and the

problems associated with noise around airports, meant CMHC has had to devise lending regulations which would define an acceptable environment for communities close to airports.

The Corporation's book 'New Housing and Airport Noise' recently published, sets out CMHC's minimum requirements for financing and building NHA homes. But much of the material in the book relies on the results of laboratory tests, so it is now important to check out in detail the acoustic insulation qualities of different kinds of construction under actual conditions in the field.

About the same time that the Corporation was considering building a house for its own purposes, the National Research Council asked CMHC to design a test-bed house which would provide accurate figures on noise. We agreed to a combined undertaking. The project called for much cooperation. NRC wanted a house from which they could get more accurate figures. The airport management had to

suggest locations. MOT had to give their approval; later, they will have to fly different kinds of aircrafts over the house at varying heights. The designs, working drawings and construction tenders were prepared by the Corporation — more liaison. A contractor had to be selected to proceed as soon as possible.

Richard Desserud of the Engineering Division supervised the construction contract. For the latter, it was a routine job. "There was nothing unusual to the engineering requirements and the surveying was straightforward."

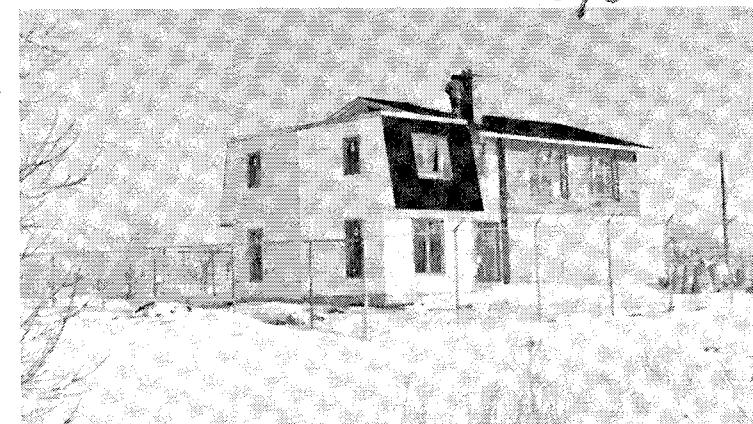
But for Scott, the project was different. The building was to incorporate three designs in one: a bungalow, a two-storey house and a typical apartment. In addition the roof had to be "adjustable" to incorporate a flat roof, a trussed rafter roof and a mansard roof.

All the rooms have large movable baffles in them. "One of the intricacies of sound is that much depends on the proportion of the unit. (continued on page 3)



SCOTT'S VILLA — Gordon Scott (right) and Richard Desserud listen as an aircraft takes off from runway 32 and flies over the test house.

073 - 111 - 1



A HOUSE OF A DIFFERENT COLOUR — The CMHC/NRC house is certainly a different breed of dwelling. Several of the varied finishes can be seen here — stucco, concrete block, brick, and wood siding. Note the different types of roof, too.

Photos — Bill Cadzow / CMHC

CMHC pension fund is alive and well

In the March 1971 issue of Perspective we attempted to tell you "What you wanted to know about the CMHC Pension Fund (but were afraid to ask)." That was two years ago and much has been happening — so this is to bring you up to date.

On December 31, 1972 the assets of the Fund totalled \$52.6 million, compared with \$41.6 million two years ago. Each year sees substantial growth, and the current rate of growth is 12.3% per annum. As we all know, the purpose of the Fund is to pay pension benefits, and at December 31, 1972, there were 259 pensions being paid to contributors aged sixty or over, 26 pensions to disabled contributors, and 104 pensions paid to dependents of contributors.

The Board of Trustees who administers the Fund has four members — the President, H.W. Hignett; Vice-President Alain de C. Nantel; Executive Director James Houston; and representing the Board of Directors, Thomas McGloin. In addition, the portfolio manager is Chief Accountant and Director of Financial Services Leonard Peskett; with Roger Simard as assistant portfolio manager. The benefits administrator is Director of Personnel Eugène Parent. The Board meets each quarter to establish policy, and where necessary, makes recommendations to the Board of Directors.

The Pension Fund is a partnership between the Corporation and the contributors, each making a contribution towards retirement benefits. In 1972 the Corporation paid in \$2.1 million, while the employees paid in \$1.5 million. Income from investments amounted to \$3.1 million, which gave a gross income of \$6.7 million. This gross income, after paying pension benefits, refund of contributions and administrative costs, is invested in accordance with the policy of the Trustees.

The investment strategy of the Fund is quite simply to maximize long-term yield while maintaining adequate security. The success of our efforts in this regard is demonstrated by a continuing uptrend in the rate of return on invested capital. At December 31, 1972 the rate of return, allowing for a conservative growth in equity investments over the long term, is projected at 7.65%. The portfolio management team is constantly reviewing (continued on page 4)

Ici l'on parle English, français?

Last December 29, a G.M. informed Corporation employees that the Language Assessment Section had been set up.

In January employees started hearing about it, and getting concrete proof of the section's activity: letters were sent to those Head Office employees who had indicated, either on employment or later, that they had some knowledge of the second language. The letter says that assessment is underway and employees are being tested.

It seems that quite a few employees were startled by the letter and did not quite understand why they had been included among the recipients, nor indeed what this was all about.

The Adviser on Bilingualism

The letter was signed by our adviser on bilingualism, GHISLAIN FILLION whose responsibilities are planning, analysis and administration; language training; support

education and language assessment. It was within this framework of responsibilities that the language assessment section, which is now carrying out the tests, was set up.

The purpose of the test

Passing or failing are not terms that apply to this test. This is not a university type exam nor a test to determine whether you or your neighbour gets a particular job.

Bilingualism is a long-term process and the assessment stage is just one of the links in the chain. The purpose of the Official Languages Act is to

develop institutional bilingualism, not individual bilingualism.

Ghislain Fillion tells us that this assessment will give a statistical picture. Two parties will benefit from the evaluation; the employee will know where he stands for career planning and the Corporation will know what stage has been reached in implementing its bilingualism policy.

People taking the test will be given the results within two weeks from the test, although administrative requirements (continued on page 3)

What's Inside

New directors.....	2	Echeverria visits.....	4
Blood donor	3	Locke farewell.....	5
Legal eagle	3	Sailing off Curaçao.....	6
Floor hockey, curling champs.....	8		

New regional directors

Houston for Ontario

JAMES HOUSTON has been appointed regional director, Ontario. Born in Neepawa, Manitoba and educated in Saskatoon, Mr. Houston brought 18 years of business experience as accountant, office manager, mortgage supervisor and secretary-treasurer to the Corporation when he joined in 1947 as manager of the Saskatoon District Rental Office.

Mr. Houston was named Prairie regional property manager the following year, then regional office secretary in 1950. He took over the same position in Ontario Region in 1952, then came to Head Office as assistant secretary, Administration, in 1956. He was given special duties under the executive director for Administration the following year before being sent to Vancouver Branch as manager in 1958.

In 1961, he went right across the country to assume the dual



James Houston

responsibilities of manager, Halifax Branch and Atlantic regional supervisor. He relinquished the duties of branch manager in 1966, but retained those of regional supervisor; the following year he was appointed Prairie regional supervisor and in 1972 came to Head Office as executive director.

O'Reilly for Prairies

CMHC's new Prairie regional director is W.G. O'REILLY, known to our employees for the past 15 years as manager of Calgary Branch.

Mr. O'Reilly joined the Corporation during its first year of operation as a clerk in Personnel Division. He was subsequently senior clerk in Joint Loans at Head Office ('47), then with the Loans Department at Ontario Regional Office ('48). In 1949, he was chosen administrator at Toronto Office. The following year, he returned to the regional office as acting regional office secretary, then went to Edmonton as assistant manager. In 1954, he was chosen manager at Edmonton Branch; Prairie regional office secretary two years later.



W.G. O'Reilly

Mr. O'Reilly was born in Montreal and graduated from the University of Western Ontario with a Bachelor of Business Administration degree.

First senior citizens' high-rise in Saskatchewan opened in Regina

A 127-unit federal-provincial housing project for senior citizens was opened recently in Regina. The project, which was started in late 1971, cost approximately \$1.6 million. It consists of 125 one-bedroom, one bachelor and one two-bedroom unit.

Expressing regret for the absence of the Honourable RON BASFORD, who was unable to attend the opening ceremonies, and extending the Minister's best wishes to all in attendance, Vice-President IAN MACLENNAN stressed

the importance of National Housing Act facilities in meeting the needs of Saskatchewan residents, the high volume of NHA lending to total residential construction and the importance of CMHC lending programs for the resurgence of housing following the unfavourable economic conditions in 1970.

Mr. MacLennan stressed the necessity for continued co-operation between all levels of government, in providing for the needs of the elderly, and referred to proposed amend-

MRS. FRANCINE KINGSLEY — Appointed staff nurse, Health Unit, Personnel Division, Head Office. Mrs. Kingsley received her nursing degree from St. Louis de Montfort Hospital in Vanier and was a registered nurse at that hospital from 1968 until 1972, when she joined CMHC as nurse in the Health Unit.



EDMUND D. FOX — Appointed program manager — Public Housing Production, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office. Senior clerk in the Mortgage and Real Estate Division was Mr. Fox's first position when he joined the Corporation in 1950. The following year, he resigned to return to university. In 1953 he rejoined CMHC as research assistant in the Economic Research Department, then served as senior clerk in various departments and sections of the Mortgage and Real Estate Division (1953), the Mortgage Administration Division (1957) and the Public Housing Department (also in 1957). In 1956, he took a year's leave of absence to work in Ottawa with the Royal Commission on Broadcasting. He was appointed public housing officer in the Urban Renewal and Public Housing Division in 1959; chosen administrator of the Advisory Group in 1961; administrative assistant to the chief architect and planner in 1963; assistant manager of the Hamilton Branch in 1967 and was appointed co-ordinator — operations, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office in 1971.



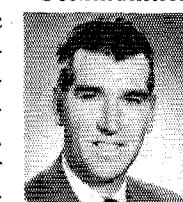
EDMOND A. DALLAIRE — Appointed program manager — Public Housing Management, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office. Mr. Dallaire joined CMHC at Head Office in 1951 as an auditor in the Internal Audit Department. In 1955 he was appointed senior clerk, Manual Section, Secretariat, Head Office. Since then he has held the following positions: in 1956, section head and senior clerk, Guarantee Section, Mortgage Administration Division; in 1960, assistant supervisor, Guarantee Department, Mortgage and Property Division; in 1968, supervisor, administration, Urban Renewal and Public Housing; in 1971, administrator, Policy Planning Division and later in 1971, co-ordinator — operations, Urban Renewal and Public Housing Division.



ROBERT A. GARROD — Appointed program manager — Community Assistance, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office. Mr. Garrod's career with CMHC started in 1954 when he joined as an appraiser in the Appraisal Department, Head Office. Later that year, he was appointed branch appraiser in Edmonton; in 1957, branch appraiser, Calgary; 1958, chief clerk, Administration Research Group, Head Office; 1960, manager in North Bay; 1962, assistant manager, Halifax; 1968, co-ordinator — operations, Urban Renewal and Public Housing Division and 1971, provincial adviser, Client Operations Group, Head Office.



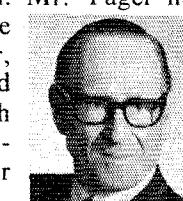
ROLAND G. COOPER — Appointed program manager — Land and New Communities, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office. Joining CMHC as a project engineer with the Shearwater Project in 1955, Mr. Cooper moved later that year to Chatham in a similar capacity. In 1957, he was named engineer in the Construction Department of the Atlantic Regional Office; in 1962 engineer at the Halifax Branch; in 1963 project engineer on the Shannon Park Project; in 1964 branch engineer at the St. John's Office and in 1969, co-ordinator — operations, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office.



JOHN S. KIRKLAND — Appointed research co-ordinator, Economics and Statistics Division, Head Office. Mr. Kirkland holds Bachelor and Master of Arts degrees from Queen's University. Before joining the Corporation he taught for the Etobicoke Board of Education, Kingston Board of Education and the Frontenac County Board of Education. In 1970, he came to CMHC as an economist in the Economics and Statistics Division, Head Office.



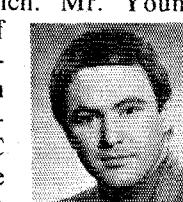
PAUL E. YAGER — Appointed chief inspections officer, Thunder Bay Branch. Mr. Yager has been a Corporation employee for 18 years as inspector, Prince Albert Office ('54) and with Thunder Bay Branch since 1955 as inspector, compliance inspector ('56), senior compliance inspector ('70).



ROBERT A. PLAYER — Appointed branch engineer, Ottawa Branch. Mr. Player holds Bachelor of Civil Engineering and Master of Business Administration degrees. He came to the Corporation in 1968 as an engineer at Cité du Havre Office and held that same position at the Montreal Branch (1969), Cité du Havre (1970) and Montreal Branch (1971). He left CMHC late in 1971 to attend McGill University.



A. GARY YOUNG — Appointed special projects officer, Vancouver Branch. Mr. Young received his Bachelor of Science (Business Administration) Degree from American International College, Springfield, Mass. He joined CMHC in 1969 as a graduate trainee at the London Branch and has held that position in: Prince George Loans Office (1970), Regina Branch (1971), and Vancouver Branch (1972).



(continued on page 5)

Bloody good donor

Over fifty blood donations! That's DOUG KNIGHT's record, since he came to Canada 17 years ago. Doug "bleeds" about four times a year, usually at the CJOH and the R.A. Centre clinics and then various other clinics that happen to be on around the city. As a matter of fact, the day "Perspective" went to Financial Services to see him, Doug was on his way to give blood for open heart surgery that was to take place the next day. As his blood is Group B Rh Negative, a rare type, Doug is sometimes called for special cases such as this.

On the evening of February 28, Doug was among those donors being recognized for their gift of life at the General Meeting of the Red Cross. Two scrolls were presented for over 100 donations, eight for over 75 and 68 for over 50 donations. The scrolls were all personally signed by Governor-General Roland Michener.



Doug Knight and scroll



BILINGUALISM WITHOUT FEAR — Enjoying themselves during the language tests conducted by Marian Ricard (standing, centre) are (from left) Marie-Claire Larocque, Carole Lafontaine, Dorothy Elliott, Paul Lacombe and Pete Lanthier.

Ici l'on parle (continued from page 1)

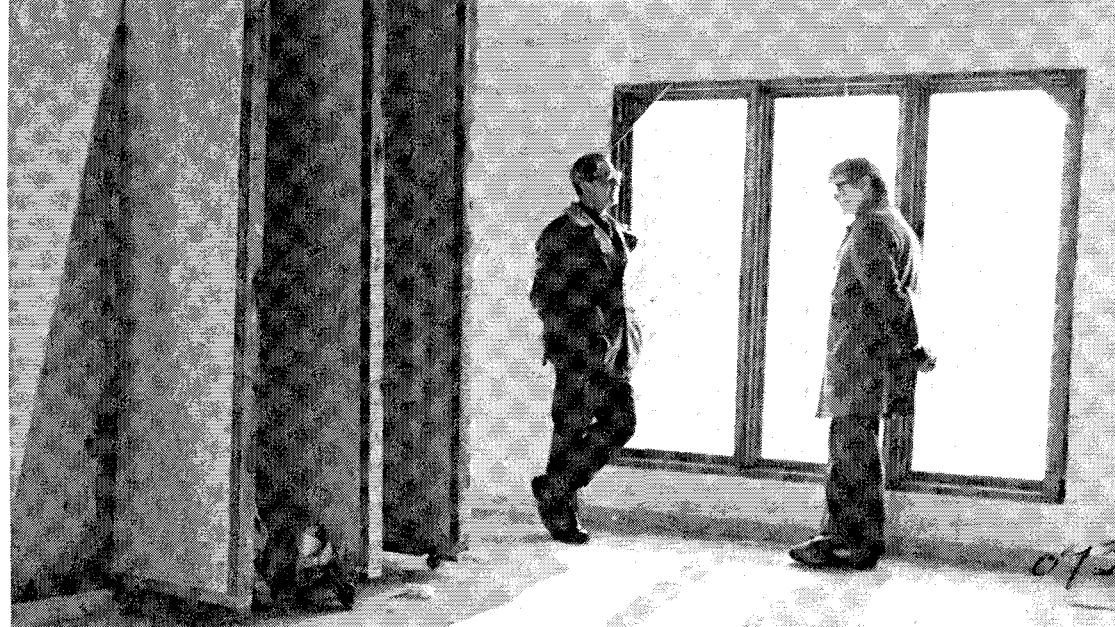
delayed results for the first batch of tests. The results will give the employee an indication of the level of his second language knowledge. Once the employee has these objective data he can, if he wishes, discuss further language training with his superior.

The Test

As a first step, some 400 Head Office employees will be taking the test — about half

the staff. These are the people who have stated that they have some knowledge of the second language. After Head Office, the language assessment officers will go to the two National Capital Region branches and then to branches in bilingual districts.

First you get the letter that we mentioned. A few days later you get a phone call to set up an appointment for the test.



Not Baffled — The architect found it simpler to vary the proportion of a window to the room size by having movable interior walls rather than changing the window size for each test. The movable walls referred to as baffles are part of the job to Richard Desserud of CMHC and Richard MacDonald, President, Custom Construction, Ottawa, as they discuss some of the problems encountered in building the airport noise house to provide different data on sound penetration.

Photo — Bill Cadzow / CMHC

interesting results will be in the answers to questions asked. For example, since windows are the least sound resistant part of any house, what sort of windows will be necessary in future homes near airports? Are bathroom and kitchen ducting likely to transmit sound? Or fire places, or chimney tops. If windows and ducts have poor sound deadening protection, how can fresh air be brought into a home? Perhaps there will have to be

design changes made to a normal warm air heating system to test the provision of fresh air in addition to heat.

The next time you fly in or out of Ottawa, look down and see if you can identify the white house near the end of runway 32 — perhaps your flight may be helping to bring a bit of peace and quiet to Canadian homes in the not too distant future — and possibly to homes in other parts of the world as well.

Be a legal eagle

During the next few months we would like to run a series of questions and answers on housing. The first "story" was sent by ADAM SCHISSLER, Mortgage and Property Officer at Winnipeg Branch. If you have an interesting question or situation, send it along to the editor.

Situation: In October of 1952 Mr. John Ian Doe entered into a sale agreement with CMHC for veterans' housing. Concurrent with the signing of the sale agreement by Mr. Doe, Mr. and Mrs. Doe separated, both leaving the home and deserting two small children. The maternal grandmother moved into the house and made payments on the sale agreement until one son was old enough to work. The son then made the payments.

Question: Can the son claim title to the house?

Answer: The title will not vest in the name of the son given that Mr. J.I. Doe did not sign an assignment to the son. Should the son wish to ensure that title vests in his name, it will be necessary for J.I. Doe to sign the necessary assignment documents transferring the property from father to son.

Our Legal Division says: Alternatively, the son may wish to seek the advice of a solicitor as to the possibility of obtaining an Order of the Court declaring that in the circumstances, namely that the grandmother has been in possession of the property over a period of time and has assumed responsibility for maintaining the payments under the sale agreement, and as the beneficial interest in the property has passed to the son who now makes the payments, title to the property legally should be vested in him.

CMHC

PERSPECTIVE

Published monthly for employees of
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

Miss Cecylia C. Podoski, Editor

Please address all contributions including business activities and Recreation Club and social items to the Editor, Information Division, Head Office.



PRESIDENTIAL VISIT — Luis Echeverria, president of Mexico (second left), visited Habitat April 1. He was accompanied on his tour by CMHC's Spanish-speaking Executive Director A.E. (Fred) Coll; the project's architect, Moshe Safdie and an interpreter.

013-221



FLAG RAISING — Réal Felton, CMHC's administrator at Cité du Havre, helps the commissioners raise the Mexican flag in honour of President Luis Echeverria's visit to Habitat.

013-221
Photos — Bill Cadzow / CMHC

the portfolio to increase yield wherever and whenever possible, and in this task receives guidance from Financial Counsel John R. Ferguson, who is a specialist in pension fund investment planning.

The target of 50% of total portfolio to be invested in NHA mortgages is well on the way to being achieved. At the year-end \$23.3 million, or 44.3%, was invested in this type of security. Bonds accounted for \$16.7 million, or 31.8% while growth-oriented equity stocks amounted to \$10.9 million, or 20.6%. The remaining 3.3% of the Fund was held in short-term securities to cover outstanding commitments on purchase of NHA mortgages.

Over the past two years the equity portfolio of common stocks has shown a sharp increase. This has been done by carefully selecting a group of stocks which show indication of above-average growth over the long term. A fixed allocation of funds is then invested in these stocks each month in turn throughout the year, resulting in an accumulation of these selected stocks at an average price over the year. This technique is known as "dollar averaging" and has been proven to be very effective in establishing an equity portfolio at minimum cost. Needless to say, those stocks selected are kept under continuous review to ensure that the growth potential remains substantial. At December 31, 1972 our equity portfolio showed a market value which was \$2.1 million in excess of cost.

Contributions

Male employees contribute 7% of salary and female employees contribute 5.5% of salary, which includes the contributions required for the Canada or Quebec Pension Plan.

Benefits

(a) The formula for calculation of a pension is:

$$\text{average salary for best 6 consecutive years} \times \frac{2}{100} \times \text{number of years of pensionable service}$$

(b) On termination of employment before five years service an employee is entitled to a return of contributions with interest.

(c) On termination of employment with five years service or more, an employee is entitled to:

- (i) an immediate pension
- (ii) a deferred pension, or
- (iii) a refund of contributions without interest.

Note — Contributions for service after September 30, 1967 cannot be refunded to an employee who is forty-five years of age or older and has 10 or more years of continuous service at the time of termination of employment.

(d) An immediate pension without reduction is payable to:

- (i) an employee who retires at age sixty or older with five or more years of pensionable service
- (ii) an employee who retires at age fifty-five or older with 30 or more years of pensionable service.

(e) An immediate pension with reduction is payable on termination of employment to:

an employee who is fifty years of age or older and has 20 or more years of pensionable service. The percentage of the pension payable is set out in the table below (Percentage of Earned Pension).

(f) A deferred pension becomes payable to an employee at age sixty.

Speakers' Platform

Assistant Manager V.E. HAMM, and H.J. PARSONS, graduate trainee, both of Windsor Branch, addressed three Grade 12 classes at the W.F. Herman High School on "Financing a Home". Questions from the students dealt with renting an apartment vs. buying a home, purchase of a condominium as an alternative, and pitfalls to avoid when buying a house. These lectures are presented each year and are considered valuable to the graduating students.

D. V. CHRISTENSON, Manager, Lending, Urban Renewal and Public Housing at Toronto Branch, was a panelist at a seminar arranged by Ontario Nursing Home Association. The seminar was held at Seneca College, March 27 with approximately 400 in attendance.

The purpose of the seminar was to bring together members of the Association and others who were interested in learning the steps involved in building or expanding a nursing home. Mr. Christenson outlined the assistance available under the National Housing Act.

Dave Clark Five in Winnipeg

For the next twelve months, the Winnipeg Staff Club may operate under the unofficial name of the "Dave Clark Five". Winnipeg Branch appraiser DAVE CLARK is the new president of the club, and his executive totals five persons so it wasn't difficult to come up with the name.

Joining Dave on the 1973/74 board are Regional Inspections Officer CHARLIE SIM as vice-president, treasurer COLLEEN PROVOST, secretary PHYLLIS KLASSEN, and director HAROLD BOTTOMLEY. The latter three are from the Winnipeg Branch.

During the past year, the Staff Club organized a number of well-received activities, probably topped by the memorable "Ukrainian Brawl". Our thanks go to HELEN JACKSON, BARB FORREST, JUDY HADDAD, ADAM SCHISSLER, and CURTIS BARS. And we mustn't forget CANDY FREDERICKSON and GARY KYER both of whom started the year on the executive, but were taken away by the Corporation to Calgary and Ottawa respectively.

(continued on page 5)

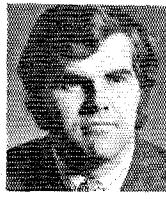
Staff Appointments

(continued from page 2)

NICKOLAS W. DICK — Appointed regional social development officer, Ontario Region, his first appointment with the Corporation. Mr. Dick received his Bachelor of Arts degree from Bethel College, North Newton, Kansas; his Bachelor of Divinity in Chicago and Elkhart, Indiana, and his Master of Social Work from the University of Toronto. Prior to joining CMHC, he was grants administrator, Ministry of Community and Social Services, Government of Ontario.



RICHARD LALONDE — Appointed negotiator, Loans Department, Montreal Branch. Mr. Lalonde received his Masters Degree (Finance) from the University of Sherbrooke. Before coming to CMHC he held the following positions: marketing trainee, Robin Hood, Montreal (1967); new products research, Davum, France (1968);



representative, Bristol-Myers, Montreal (1969); finance trainee, Banaim, Cité du Havre (1971) and the same position with Quebec Cartier Mining, Port Cartier (1972).

RAYMOND J. BOIVIN — Appointed assistant regional director, Quebec Region. Mr. Boivin has held the following positions with CMHC: auditor, Internal Audit Department, Head Office (1954); senior clerk, then accountant, Ottawa Branch (1959); branch administration, Quebec Regional Office (1962); assistant manager, St. Lambert (1963) and of Hull Branch (1964); manager of Baie Comeau and Sept Iles Offices (1965); supervisor, Work Study and General Systems Group, Organization and Methods Division, Head Office (1966); input policy manager, Policy Development Group, Policy Planning Division, Head Office (1971) and assistant director, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office (also 1971).



Landscape presented to Ed Locke at farewell party in his honour

On January 27 Mr. and Mrs. Hignett joined the staff of the Toronto Office, many other CMHC offices within driving distance of Toronto and members of the CMHC "alumni" at a cocktail party to honour C.E. 'Ed' LOCKE who has resigned from the Corporation to enter the building industry.

There were approximately 175 in attendance. Ontario Region's Assistant Regional Supervisor, RON WHITING, was master of ceremonies. Mr. Whiting reviewed Mr. Locke's 23-year-career with the Corporation and extended best wishes to Ed and his charming wife Shirley from all their friends and former employees in the Corporation. He also read a few of the many telegrams and cards received from departments in Head Office and offices in every region wishing Ed the very best in his future endeavours. JESSIE BRISCOE, Mr. Locke's secretary, presented Shirley with a beautiful bouquet of roses.

Mr. Hignett spoke briefly and thanked Ed for his many years of faithful service to the Corporation and on behalf of all present made a presentation of a painting of a Canadian scene done by Dick Ferrier, a young, but very talented Canadian artist.

Mr. Locke expressed his appreciation for the gift and thanked Mr. Hignett for his kind remarks. He said that the period he spent with the Corporation were the happiest years of his life and that it was with very mixed feelings and after much thought that he finally got up enough courage to present his resignation.

He thanked the staff of all offices in the Ontario Region for the assistance given him during his term as regional supervisor.



ART FOR RESIGNATION'S SAKE — Former Ontario Regional Supervisor Ed Locke is all smiles as he admires the landscape presented to him by his friends at the Corporation during the farewell party held in his honour January 27.

Percentage of Earned Pension Payable

Years of Pensionable Service	Contributor's Age										
	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
20	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
21	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
22	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
23	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
24	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
25	75	75	75	75	75	80	85	90	95	100	
26	75	80	80	80	80	80	85	90	95	100	
27	75	80	85	85	95	85	85	90	95	100	
28	75	80	85	90	90	90	90	90	95	100	
29	75	80	85	90	95	95	95	95	95	100	
30	75	80	85	90	95	100	100	100	100	100	
31	75	80	85	90	95	100	100	100	100	100	
32	75	80	85	90	95	100	100	100	100	100	
33	75	80	85	90	95	100	100	100	100	100	
34	75	80	85	90	95	100	100	100	100	100	
35	75	80	85	90	95	100	100	100	100	100	



Honourable Ron Basford addressing the HUDAC conference.

Basford speaks, Hignett honoured at HUDAC convention in Toronto

On January 29, Honourable RON BASFORD was guest speaker at HUDAC's annual conference held at Four Seasons Sheraton Hotel in Toronto.

Mr. Basford repeated what he has said many times before, "I see it as a fundamental right of every Canadian to be well-housed at a cost he can afford, in a healthy and satisfying environment." He made a very special appeal to all builders to help in this important enterprise.

He reviewed the performance of his department since he became Minister of State for Urban Affairs approximately a year ago and pledged his continued support until all Canadians, regardless of their income and social circumstances, have access to decent housing. He outlined the proposed amendments to the National Housing Act and went into considerable detail regarding the provision of serviced land that will be required during the next 15 years. In closing, he said, "The federal government is certainly willing to do its part and, to judge from the reactions of participants in the recent federal-provincial conference to my proposals, the provinces are willing to join with us — and with you — to ensure that all of our activities in urban land development are co-ordinated within a rational plan to serve the best interests of the country."

During the luncheon, MR. HIGNETT was honoured by the Housing and Urban Development Association and was presented with "The Hunter", an Eskimo carving. The presentation was made by HUDAC President Don Wilson.

Mr. Hignett expressed his thanks to the Association and at the conclusion of his brief remarks was given a standing ovation by all the delegates as an indication of the high esteem in which they hold him.

The conference had a record attendance and Central Mortgage and Housing Corporation was very ably represented on round table discussions and panels by JOHN KIRKLAND, Economics and Statistics Division; E.C. NESBITT, director of the Real Estate Division; S.A. GITTERMAN, senior adviser, Technology; Executive Director A.D. WILSON, all from Head Office; and Ontario Regional Supervisor C.E. LOCKE.



Herb Hignett, the happy recipient of an Eskimo sculpture from HUDAC President Don Wilson.

Photos — McKenzie-Darg Limited

CMHCer represents Manitoba in sailing competition in Curaçao

by Les Freudenberg

First discovered by a lieutenant of Christopher Columbus in 1499, fought over by the British and French, settled by the Dutch and often a pirate's pawn in days of the Spanish Main.

Curaçao — I believe that's some kind of drink, said one of the office girls when she first heard me mention the name last summer, not too long after my arrival in Winnipeg from a six-year stay in Calgary. The statement was partly true for a world-renowned liqueur made from bitter oranges is indigenous to the Island of Curaçao, the largest of a group forming the Netherlands Antilles, 38 miles off the coast of Venezuela in the southern Caribbean. One might surmise that I was planning a winter holiday in the sun, when the identity and whereabouts of Curaçao became known, and that was partly true too, but the underlying reasons for the trip were rather unusual.

Pan-Am thank you

In 1967, Winnipeg was the site of the Pan-American Games, an international sports competition held every four years with participation by the countries of North and South America. At that time, a committee member from Curaçao was befriended by a fellow Dutchman, who happened to be the president of the Manitoba Sports Federation, the coordinating body for organized sport in the Province. The Curaçaoan was so impressed by the hospitality of Manitobans and the serious but friendly rivalry in sports, that he returned home with the idea that there should be an opportunity for his small country to host a sports event for Manitobans. Over the years, this project was developed in co-operation with the M.S.F. president and finally brought to fruition in January of this year. Arrangements were completed for 150 Manitoba athletes to compete in 10 separate fields of activity — sailing, water skiing, swimming, water polo, soccer, field hockey, volleyball, judo, bowling and table tennis.

From Britannia to Curaçao

How did I fit into this picture? The answer to that question also goes back to when I was a youngster and my family acquired a summer home at Britannia Bay, an area that is now actually part of the

City of Ottawa. We joined the Britannia Yacht Club and thus began my involvement in sailing from the point of view of both pleasure and competition. Transfers with the Corporation took me into parts of Canada where sailing was not readily available but my interest in the sport was always there. Once a sailor, always a sailor, no matter where the Corporation sends you. Fatefully, the move to Winnipeg brought me together with my brother Don, who is a member of the Gimli Yacht Club. Gimli is located on Lake Winnipeg, a vast inland water north of Winnipeg. Needless to say, here was my opportunity to return to competitive sailing, and Don and I raced a class of boat called Albacores rather successfully last summer.

When invitations went out through the Manitoba Sailing Association for participation in the trip to Curaçao, my brother and I were chosen as one of three sailing crews to represent our Province. We were destined to compete in a type of boat requiring a crew of three so my sister-in-law Sally, (Don's wife), very capably acted as a third member.

group presented the young Dutch cook with a gift before they left for home.

About the island

We arrived in Curaçao during the early morning hours of Saturday, January 13 to a temperature of 85° and a fascinating locale with a mixture of luxuriant green growth, palm trees and cactus plants. The climate and terrain of the island is described as semi-desert for there is very little rainfall (all of it occurs in November and December) and grass is very sparse.

In its early history, the island's prosperity depended largely on its participation in the slave trade. The establishment of an oil refinery in 1915, by Dutch-Shell (now one of the largest establishments in the world) laid the basis for Curaçao's economy. Tourism has become the number two industry of the island and Willemstad, Curaçao's only town and capital of the Netherlands Antilles, is one of the busiest ports in the world.



The Freudenberg crew — Les, Sally and Don — during a practice session.

Competition

There was an impressive opening ceremony, in the Olympic style, on the afternoon of our arrival. Our group dress, featuring engineer-type peaked red and white hats with a replica of the Canadian flag on the front, and white shirts with a Curaçao-Manitoba crest, proved to be sought-after souvenirs by our hosts. The Canadian flag pins and Manitoba buttons we handed out were also very popular.

The eight days of sports activities resulted in keen competition and a sense of comradeship seldom displayed when one group is pitted against another. Results were fairly evenly split with Canadians particularly excellent in swimming. As for sailing, you could say we won most of the battles, but lost the actual war. We captured four of six races but the Curaçao sailors won overall, as we were using an Olympic scoring system based on total points for relative position in finishing the race courses.



An action shot during the sailing competition with the coast of Curaçao in the background.

Transportation and Accommodation

Transportation to Curaçao was by chartered airliner with each athlete taking care of his or her fare. Once on the island, the Curaçaoans took over as hosts and fantastic hosts they were. The younger athletes were billeted in dormitories at a former Roman Catholic school while married couples and the older athletes were put up in private homes. The food was so exceptional at the school that the Manitoba

Announcements and Notices

Marriages

Dapoer-SATAR — Kairool Satar of the Toronto Branch to V. Kapoor on February 2.
Albert-SABOURIN — Christina M. Sabourin, Cafeteria Section, Head Office to Maurice Albert on March 11.
McDONALD-AITKEN — Irene Aitken of Mortgage Marketing Division to Ronald F. McDonald of Engineering and Construction Division, on March 9. Both are at Head Office.
GIRARD-Bergeron — Louise Bergeron to Jacques Girard of the Longueuil Loans Office, on February 17.
SWALES-Wardropper — Catherine Donaldson Wardropper to William H. Swales, manager, Kitchener Loans Office, on March 3.

(continued on page 7)

Hospitality

The hospitality of our hosts was beyond all expectations and I am positive everyone had an experience that will be long remembered — along with a respite from the cruel Canadian winter and a beautiful suntan. As is often the case, our only complaint was "it was all too short".

1974 is Manitoba's Centennial Year and plans have already been made for Winnipeg to reciprocate and host various sports groups from that little "Island in the Sun" — Curaçao.

People and Places

Retirements

J.M. HUNTER of the Barrie Loans Office, a Corporation employee since 1948.

Transfers

At Head Office: MRS. A.F. TYLER, from Financial Services General, Financial Services Division to Mortgage Administration Division; MRS. M.C. STINSON, from Systems Development, Organization and Methods Division to Financial Services Loans and Mortgages, Financial Services Division; MRS. G.E. WYNIA, from Architectural and Planning Division to Statistics Department; MRS. L. PYKE, from Statistics Department to Organization and Methods Division; MISS J.A. RUSSELL from Central Registry, Office Services Department to Statistics Department; J.C. ARSENAULT from Urban Renewal and Public Housing Division to Policy Planning Division; MRS. Y.G. JETTE, from Organization and Methods Division to Personnel Division; MRS. P.A. BURKE-SMITH and MRS. P.A. STREICH from Economics and Statistics Division to Policy Planning Division; and J.D. DAWES from Urban Renewal and Public Housing Division to the Victoria Office.

In the field: J.D. GAGNE, from the Montreal Branch to Chicoutimi Loans Office; G.M. OUELLET, from Montreal Branch to Quebec Branch; G. BERNARD, from Sherbrooke Loans Office to Montreal Branch; J.M. GILBERT, from Quebec Regional Office to Longueuil Loans Office; J. LAFRENIERE, from Habitations Orleans Project to Montreal Branch; R. ARCAN, from Montreal Branch to Orleans Rental Office; J.Y. LAJEUNESSE from Le Domaine Project to Montreal Branch; D.G. DENNIS, from Prince George Loans Office to Hamilton Branch; Miss M. SPINA from Toronto Branch to Ontario Regional Office; MRS. J. GOLDMAN, from Ontario Regional Office to Toronto Branch; J.P. GAGNON, from Terrasse St.-Michel Project to Montreal Branch; P. DESNOYERS, from Montreal Branch to Cloverdale Park Apartments Project; and R.J. GILBERT, from Ottawa Branch to Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office.

Crib tourney makes staff anxious to work



Clara Frey, the winner of CMHC Edmonton's first annual crib tournament, receives her trophy from Pierre Belanger who, by the way, was skunked by the winner.

Announcements and Notices

(continued from page 6)

Births

EMARD — Mr. and Mrs. J. Guy Emard announce the birth of a daughter, Michelle, on January 17. Mr. Emard is assistant manager, Sudbury Branch. Mrs. Emard, the former Julie Maxted, worked at Head Office from 1966 to 1970.

McELMAN — To Frederick C. McElman, Thunder Bay Branch and Mrs. McElman, a son, Joshua Joseph on January 21.

HERBERT — To L. Herbert, Vancouver Branch and Mrs. Herbert, a daughter, Alisa Yael, on February 18.

VINOIS — Michel Vinois, Architectural and Planning Division, Head Office, and Mrs. Vinois announce the birth of a daughter, Geneviève on March 1.

20-year Club

Two new members of the twenty-year club this month; E.D. Fox, program manager, Public Housing Production, Urban Renewal and Public Housing Division, Head Office and A. KELLY, an enumerator at the Toronto Branch.



Lionel Schwartz admires the electric typewriter, a gift from his friends in Mortgage Admin., presented to him when he retired from Head Office staff April 5. With him are Paul Aubrey, the division's director; Mrs. Schwartz; Claudette Borland and Beth Lemieux.

Photo — Bill Cadzow/CMHC

073-223

A backward glance

Twenty Years Ago

"After Hours" — March-April, 1953

An article called "Better Lawns through Proper Irrigation" was intended to help Corporation staff who owned their own homes produce and maintain good lawns. The feature was a summary of recent experimental findings at the University of California and explained the basic principles of proper turf irrigation.

The supervisor of the Landscaping Department at Head Office, C.E. ROBINSON, pointed out that many lawns are ruined by improper watering and overwatering. If the general principles expounded in the article were followed, "a vigorous deep-rooted system resulting in a healthy, dense, weed-free, drought-resistant turf" would be established, the type CMHC was trying to grow at our housing projects across Canada.

* * *

Ten Years Ago

"Newsletter" — April 16, 1963

Major-General HUGH A. YOUNG, deputy minister of Public Works, a member of the Corporation's Board of Directors and a former vice-president of CMHC, retired from the public service.

General Young saw action both in the first and second World Wars. He landed in France on D-day and experienced some of the heaviest fighting in Normandy, winning the D.S.O. for his service. He was promoted to the rank of major-general in 1944 and, as quarter-master of the Canadian army, was responsible for arranging transportation back to Canada for the 300,000 Canadian soldiers in Europe at the end of the war.

During his years at CMHC, General Young founded the Head Office Recreation Club and was its first honorary president.

* * *

CMHC's semi-annual blood donor clinic was held in the Head Office auditorium. 135 donors attended from the Corporation as well as 29 employees of the nearby Forest Products Laboratory and a branch of the post office department, for a total of 164 bleeders.

* * *

Bill, the 13-year-old son of Toronto branch accountant ALFRED HUMBER, won second prize in the City of Toronto oratorical contest for senior elementary students. Bill spoke about life on earth in 100 years and his imaginative look at the future included a Sunday afternoon jaunt by spacemobile to Tahiti or Florida, a two-day school week when brain-waves will transmit lessons to pupils and an invisible mist to feed all earthlings. Bill's prize was a book on the RCMP.

Mr. Humber has just joined the 20-year club, and these days hails from Ontario Regional Office where he is a member of the senior administrative staff.

* * *

"Newsletter" — April 24, 1963

The Minister of National Revenue, JOHN R. GARLAND, was chosen minister responsible for CMHC. Prior to the selection of a new cabinet, the Minister of Public Works had reported to parliament for the Corporation.

Mr. Garland was first elected to the House of Commons in 1949 and was a member of several Canadian delegations to NATO parliamentarians conferences and in 1962 was liberal critic on housing in the Commons.

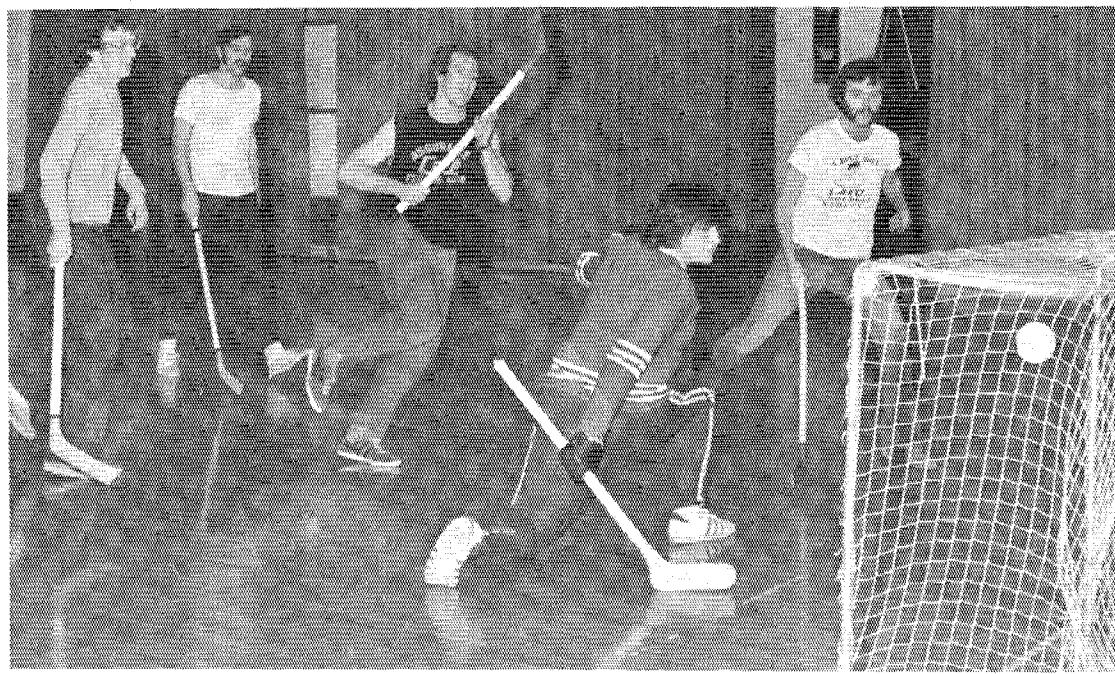
Floor hockey

Face-off



FACE-OFF — Barb Zdrojewski drops the ball for a face-off between Dennis Lewis (left) and Rolly Sabourin.

Score!



HE SHOOTS, HE SCORES — Marcel Rochon flips the ball past goalkeeper Mike Doyle during an action-packed moment of floor hockey. Kevin Hayes, Don Moulds and Rocky McDonald can only watch in dismay.

Winners



FLOOR HOCKEY CHAMPS — The winning team poses with their trophy. From left: John Campbell, Art Hudon, Roger Deschamps, Ron Boudreau, Bob Bellfay, Gerry Sanctuaire, Bill Fauteux, Paul Lacombe and Rick Lavergne. Missing the date with the photographer were Clem Beaton, Claude Hotte and Aurele Leblanc.

Photos — Bill Cadzow/CMHC

Edmonton's curling champs

"Sweep! Sweep! — Watch it! — Yeh! — We Won!" Yes, it was that close. Out of the six-team league, four strived for top-of-the-league standing at the end of the season.

The finals were equally challenging with all three games just a point or so apart. A wind-up party with snacks and punch and presentation of trophies concluded the season.



Top of the League Trophy was presented by Pierre Belanger to Bernie Parkinson, Sharon Kuzio, Tony Piluso and Warren Day.



The Bill Hepburn Trophy for the winners of "A" event went to Mel Soderquist, Ernie Puk, Brian Broadley and Sherry Samecki who was the spare for Lorraine Erb. The presentation was made by Cormie Robbins.



"B" event winners took the Robbins-Harboreco trophy: Marty Jones, Brian Anderson, Louise Puk and Bob Jones, the spare for Bob Day. Walter Harboreco made the presentation.



Tony Piluso did the honours when the Stone Stein went to the winners of "C" event: Walter Harboreco, Andy Horkulak, Ed Fuller and Sandy Higginson.

SCHL

PERSPECTIVE

Volume 8, N°4

OTTAWA, CANADA

AVRIL 1973

Habitation expérimentale



Tout autour de cet étrange immeuble, la rase campagne.

(Photos SCHL)

Si la lecture de cet article et les photographies qui l'accompagnent piquent votre curiosité, ne partez pas à la recherche de cette habitation expérimentale: elle est située en plein champ, juste en bout de piste, à l'aéroport Uplands d'Ottawa.

De toute façon, peu importe, car il ne s'agit pas d'une maison-modèle mais d'une expérience poursuivie conjointement par la SCHL, le Conseil national de recherches

et le ministère des Transports du Canada. Les employés de la Société, plus ou moins directement impliqués dans toutes les questions relatives à l'habitation canadienne, seront intéressés de connaître l'essentiel de cette importante expérimentation.

LES FAITS

À proximité des aéroports, le plaisir de vivre dans les secteurs résidentiels peut être sérieusement perturbé

par le bruit provenant du trafic aérien. Avec l'aide gouvernementale dispensée à tous les niveaux, cet aspect de la pollution du milieu peut être, dans une large mesure, combattu par une planification judicieuse de l'usage des terrains et l'emploi de normes de construction appropriées".

C'est dans la préface de la publication de la SCHL intitulée "Nouveaux secteurs résidentiels à proximité des aéroports" que le ministre Ron Basford souligne l'importance de la question visée. Nous nous sommes rendus à Uplands pour visiter l'habitation expérimentale qui venait d'être achevée, à la fin de février dernier. Sur place, nous avons interviewé l'architecte qui avait conçu la dite habitation, Gordon Scott, de la SCHL, de même que Richard Desserud, l'ingénieur de la SCHL chargé de la construction de l'ensemble et le constructeur qui a réalisé les travaux, Richard McDonald. Nous vous présentons ici la synthèse de ce triple entretien.

DE LA THÉORIE . . .

Le trafic aérien ne cesse d'augmenter de volume. Ce fait entraîne d'inévitables problèmes, à plusieurs niveaux, y compris celui qui nous préoccupe: le bruit dans les secteurs résidentiels situés à proximité des aéroports. De plus en plus, ces "secteurs" deviennent difficiles à définir: si vous habitez dans le quartier voisin de l'intersection Crémazie et St-Laurent, en plein cœur de

la ville de Montréal donc, l'émission de télévision que vous regardez sera brièvement embrouillée à toutes les deux minutes, aux heures de pointe de la circulation aérienne qui se dirige vers l'aéroport de Dorval.

Si vous habitez St-Hermès ou Ste-Anne-des-plaines, l'une et l'autre municipalité se situant à environ 10 milles de l'aérogare en construction à Ste-Scholastique, votre habita-

(voir AVIONS page 2)



L'ingénieur Richard Desserud et l'architecte Gordon Scott, tous deux de la SCHL, contemplent leur œuvre.

La maison à ossature de bois

Succès canadien en France

Les constructeurs d'habitats français qui utilisent une technique canadienne de structures de bois devront construire 3,000 maisons par année jusqu'en 1975 afin de répondre à la demande sans cesse croissante.

Cette technique, qui a fait son apparition en France en 1968, est couramment utilisée par environ 50 entrepreneurs qui ont construit plus de 1,000 maisons l'an dernier.

En 1971, le gouvernement canadien a commandité un projet pilote qui comportait la construction de 114 maisons à Igny, en banlieue de Paris. Le succès de l'entreprise a donné une impulsion inespérée à la technique canadienne, la construction de maisons individuelles à ossature de bois.

Les nombreux visiteurs européens de cette première réalisation, dite projet du Parc des Érables, n'ont pas tarì d'éloges sur plusieurs aspects qu'ils ont relevés; l'isolation thermique à

faible coût, les parements extérieurs d'aluminium, les constructions à mi-étages, les fenêtres coulissantes (à peu près inconnues en France), le fait que le système électrique,

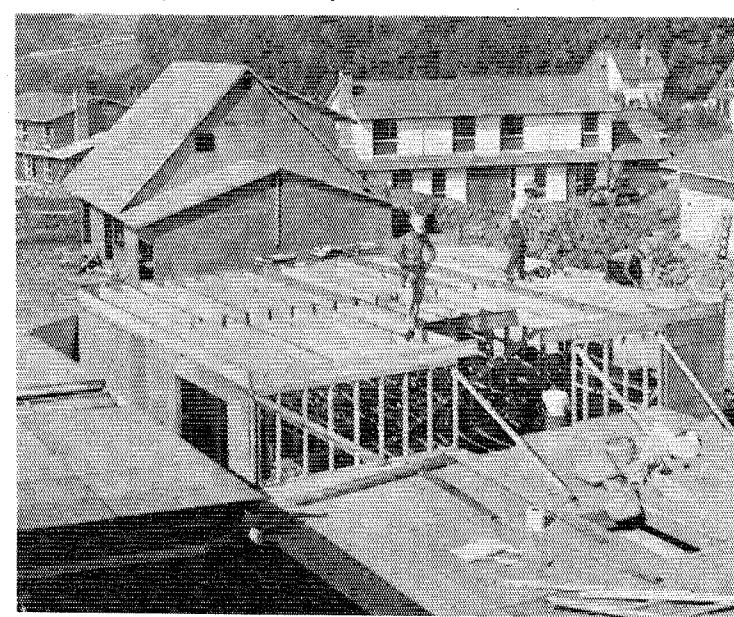
la plomberie et le chauffage soient dissimulés aux regards bien que très accessibles, la facilité et la rapidité de la construction avec un nombre limité d'ouvriers, la très belle

qualité des planchers, etc. . . .

Les entrepreneurs qui utilisent cette technique ont formé un groupe nommé KANADA et ont étendu leurs services à travers toute la France. Cette firme a récemment ouvert sa première usine à Fatines, à 125 milles au sud-ouest de Paris. La majeure partie des matériaux utilisés sont importés du Canada. Les habitations sont partiellement cons-

truites en usine avant d'être assemblées sur le chantier.

KANADA projette de construire quatre autres usines du même type dans d'autres régions. Chacune d'entre elles sera en mesure de produire de 500 à 600 maisons par année. Il semble donc bien acquis que le Canada, par le truchement du Parc des Érables, a ouvert la porte du marché européen à sa technique et à ses matériaux.



À Igny, en banlieue parisienne, la maison Beauport, à mi-étages, en voie de construction. On distingue à l'arrière-plan, quasi achevé, le modèle Saint-Laurent, vaste maison jumelée.

en bref:

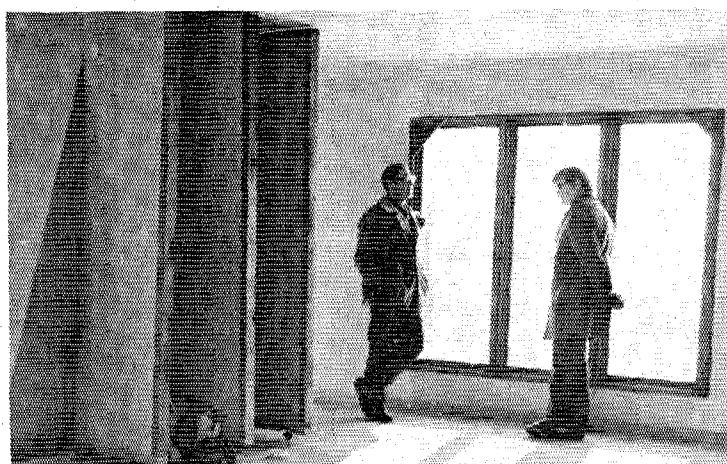
- | | |
|---------------------------------------|--------|
| Mieux dire..... | page 2 |
| L'évaluation linguistique | page 3 |
| L'habitation en Finlande - II - | page 5 |
| Un éminent percussionniste | page 7 |
| Prose printanière | page 7 |

Avions

(suite de la page 1)

tion ou votre ferme a été expropriée par le ministère des Transports en 1969 parce que le bruit causé par les avions qui passeront bientôt au-dessus de vos têtes sera tout simplement intenable.

C'est dans un premier effort visant à établir les exigences minimales de la SCHL pour le financement et la construction de logements "à proximité des aéroports" aux termes de la Loi nationale sur l'habitation que la Société a publié le supplément au "Manuel pour l'aménagement des espaces extérieurs" dont il est fait mention plus haut. Une planification s'impose, des normes doivent être prescrites si l'on veut que les communautés qui résident déjà à proximité des



À l'intérieur de l'habitation expérimentale, des murs mobiles attendent l'arrivée des chercheurs.

(Photo SCHL)

aéroports ou qui se proposent de le faire dans un avenir plus ou moins rapproché habitent dans un milieu acceptable.

... À LA VÉRIFICATION

Le premier effort théorique accompli, il restait à vérifier

dans la pratique les normes prescrites. La première étape avait été réalisée grâce à la collaboration du ministère des Transports, du C.N.R. et de la SCHL. Il allait également en être ainsi pour l'étape de l'expérimentation.

La Division de l'architecture et de l'urbanisme du Siège social de la Société a donc été chargée de dresser les plans d'une éventuelle habitation expérimentale. Gordon Scott était du groupe d'architectes impliqués dans le projet:

"Nous devions nous efforcer de regrouper en une seule structure les trois genres d'unités de logement les plus habituelles: le bungalow, la maison à deux étages et l'appartement-type que l'on retrouve dans un immeuble à appartements multiples".

Bien entendu, poursuit M. Scott, l'équipe chargée de l'ex-

périmentation aurait pu se rendre dans des logements déjà construits pour effectuer ses recherches. On nous a même fait part de cette objection. Nous l'avons réfutée en affirmant qu'il s'agissait pour nous d'une expérience approfondie et qu'il aurait fallu, dans un tel cas, déranger beaucoup de gens et de choses et que de toute façon des hypothèses n'auraient pas pu être vérifiées sans la construction de cet ensemble strictement expérimental.

Il est beaucoup plus facile, par exemple, de disposer d'une pièce dotée de murs mobiles pour mesurer l'intensité du bruit causé dans une fenêtre de 3 pieds sur 4 dans une pièce de dimensions variables, plutôt que de chercher quelques dizaines de maisons où il y a des pièces, de dimensions variables, mais toutes dotées d'une fenêtre de 3 pieds sur 4 et toutes situées à distances semblables d'une piste ou d'un corridor aérien. Cet exemple, qui peut paraître très complexe et fort technique, permet de comprendre l'utilité de construire une habitation expérimentale proprement dite.

Ce n'est là qu'un des aspects techniques que l'on devait prévoir dans la construction d'une telle habitation. Car plus la pièce est petite et plus il y aura de bruit, avec la même fenêtre. Mais comment déterminer le seuil de dimension souhaitable pour minimiser le bruit? — L'étude concrète de ce seul problème exigeait la présence de murs mobiles avec lesquels on pourrait procéder à des études précises.

Et il en va de même pour la vérification du comportement relatif des diverses autres composantes de la construction d'une maison à proximité d'un aéroport:

- Lequel du toit en mansarde, du toit plat ou du toit en pente est le plus susceptible d'atténuer l'intensité du bruit?
- Avec ces diverses sortes de toits, jusqu'où et de quelle façon peut-on apporter des modifications tout en respectant les normes prévues pour la ventilation des toitures?
- Quel revêtement s'avère le plus insonore?

De telles interrogations nécessitaient que l'on prévoit l'installation successive des trois genres de toits sur la même structure expérimentale. Les architectes de la SCHL ont réussi à le faire.

En outre, poursuit Gordon Scott, chaque pièce est dotée d'un équipement spécial qu'il faudra expérimenter: une cheminée, un système de climatisation de l'air, un ventilateur pour la cuisine, etc....

- Quelle est l'intensité du bruit qui parvient à l'intérieur à travers ces ouvertures?

(voir AVIONS page 8)

MIEUX DIRE

Nous avons mis de l'avant, au début de l'année 1973, cette rubrique "Mieux Dire" à l'intention des lecteurs de Perspective soucieux de bien parler français et de bannir de leur vocabulaire les anglicismes et autres expressions incorrectes.

Afin d'insuffler à ce genre de rubrique le dynamisme escompté, nous devons absolument recevoir une quelconque manifestation de votre participation à vous, lecteurs et destinataires. Qu'il s'agisse d'interrogations linguistiques précises ou plus généralement de commentaires de votre part, nous avons besoin de votre participation.

Bien entendu, nous pouvons continuer encore longtemps à reproduire les fiches terminologiques de Radio-Canada. Nous avons obtenu l'autorisation de ce faire de la part du président du Comité linguistique de cette Société. Mais nous sommes d'avis que cela ne suffit pas à rendre votre rubrique intéressante. Elle est à vous, profitez-en donc.

En attendant votre indispensable participation, nous reproduisons une fois de plus quelques-unes de ces fiches, choisies en fonction de l'utilisation fréquente des expressions qui y sont relevées:

ABAISSEUR UN RECORD

Cette expression semble inconnue en français universel, où l'on désigne plutôt cet exploit par les verbes BATTRE (Larousse) ou FAIRE TOMBER, AMÉLIORER (Robert).

(À DÉCONSEILLER) Il a ABAISSE le record de Jérôme pour la course de 100 mètres.

(MIEUX) Il a BATTU le record de Jérôme pour la course de 100 mètres.

AUGMENTER À

L'expression fautive AUGMENTER À est un calque de l'anglais "to increase to".

AUGMENTER s'emploie absolument. Ex.: Les prix AUGMENTENT.

(FAUTE) La pension de vieillesse a été AUGMENTÉE À \$80.

(CORRECT) La pension de vieillesse a été PORTÉE À \$80.

BLANC DE CHÈQUE

L'expression BLANC DE CHÈQUE est un calque de l'anglais "blank cheque". Elle désigne une formule où sont ménagés des espaces à remplir.

(FAUTE) Tiens, je n'ai plus de BLANC DE CHÈQUE.

(CORRECT) Tiens, je n'ai plus de FORMULE DE CHÈQUE.

Observation: L'expression CHÈQUE EN BLANC, qui est correcte, désigne un chèque signé mais sur lequel n'apparaît pas le nom du bénéficiaire ni la somme à payer.

CHOISIR SUR

C'est un solécisme, une faute grammaticale concernant la syntaxe. Cette construction de CHOISIR avec SUR n'est pas française. On peut rendre cette idée différemment selon le contexte.

(FAUTE) Il a été CHOISI SUR l'équipe des étoiles.

(CORRECT) Il FAIT PARTIE DE, il a été ADMIS DANS l'équipe des étoiles.

PARAÎTRE BIEN

1) On donne à cette locution, au Canada, le sens de "paraître à son avantage", "avoir belle apparence", sens emprunté à la locution anglaise "to look well".

(FAUTE) II PARAISAIT BIEN dans son uniforme de marin.

(CORRECT) II AVAIT BELLE ALLURE dans son uniforme de marin.

2) En français, PARAÎTRE BIEN signifie avoir l'air bien portant.

Exemple: Sa santé s'améliore; il PARAISAIT BIEN à la réunion de ce matin.

SURVEILLER

(FAUTE) SURVEILLEZ Québec-Matin pour vous tenir au courant des occasions exceptionnelles.

(CORRECT) LISEZ BIEN / ATTENTIVEMENT / TOUS LES JOURS Québec-Matin pour vous tenir au courant des occasions exceptionnelles.

Observation: SURVEILLEZ est à rejeter dans l'exemple fautif, car il implique une idée de surveillance, au lieu de rendre une idée d'attention.

TAXABLE

L'anglais "taxable" se rend en français par TAXABLE ou IMPOSABLE selon qu'il s'agit de taxe ou d'impôt. Il faut donc se garder de qualifier de TAXABLES les biens ou personnes assujettis à l'impôt.

(FAUTE) Cette partie de vos revenus est TAXABLE.

(CORRECT) Cette partie de vos revenus est IMPOSABLE.

TRAVAILLANT

Canadianisme inutile correspondant au français TRAVAILLEUR.

(FAUTE) Antoine est un bon TRAVAILLANT.

(CORRECT) Antoine est un bon TRAVAILLEUR.

SCHL

PERSPECTIVE

Journal publié mensuellement pour les employés de LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Rédacteur français: Gilbert Brunet

Veuillez adresser vos articles rédigés en français ou toutes communications et suggestions relatives à la publication des textes français au rédacteur français de Perspective, Division de l'Information, au Siège social.

L'évaluation linguistique



Le test d'évaluation linguistique comporte, évidemment, une partie sérieuse où l'on doit apporter toute son attention.

(Photos SCHL)

Le bilinguisme! Depuis le temps que l'on en entend parler! — Le 29 décembre dernier, un mémoire général annonçait aux employés de la Société la mise sur pied de la section d'évaluation linguistique.

Dès janvier, certains employés du Siège social commençaient à recevoir les premiers avis, preuves tangibles de la mise en marche de ce service: il s'agit d'une lettre envoyée aux employés du Siège social qui, au moment de leur embauche ou ultérieurement, ont déclaré avoir une connaissance, si minime soit-elle, de la langue seconde. On peut y lire que le processus d'évaluation linguistique est lancé et qu'un test de bilinguisme est prévu à cette fin.

Il semble que plusieurs personnes aient sursauté lors de la réception de cette lettre, qu'elles n'aient pas très bien compris le motif de leur présence au sein du groupe des destinataires, ou encore qu'elles ne savaient pas très bien à quoi rimait toute cette histoire.

Le Conseiller en bilinguisme

Le signataire de l'avis en question est notre conseiller en bilinguisme, M. Ghislain Fillion. Perspective a présenté M. Fillion à ses lecteurs en juin dernier, élaborant quelque peu sur le rôle de ce conseiller. Nous ne voulons pas répéter

ici ces présentations, mais il serait sans doute bon de synthétiser en quatre grandes lignes, correspondantes aux quatre sections de son service, les responsabilités qui échoient au conseiller en bilinguisme:

1. Planification, analyse et administration.
2. Formation linguistique.
3. Appui à l'enseignement.
4. Évaluation linguistique.

C'est donc dans le cadre de cet amalgame de responsabilités qu'a pris naissance la section d'évaluation linguistique qui procède actuellement aux tests de bilinguisme.

Il existe évidemment une loi sur les langues officielles et une pléiade de politiques, d'exigences, de modalités, etc. . . Nous reviendrons, dans un article ultérieur, sur ces points et sur le contexte plus global du bilinguisme à la SCHL. Nous voulons consacrer la totalité du présent article à faire le point sur le seul test d'évaluation linguistique.

L'optique du test

Dès l'abord, il convient de dissiper les doutes: le présent test n'est absolument pas administré dans une optique de réussite ou d'échec. Il ne s'agit pas d'un examen de type universitaire ni d'un test déterminant si telle ou telle personne obtiendra tel ou tel emploi.

Le processus d'implantation du bilinguisme en est un à long

terme et l'étape actuelle qui consiste en une évaluation constitue l'un des maillons de la chaîne. L'on vise, dans la loi sur les langues officielles, à instaurer un bilinguisme institutionnel et non personnel.

Ce à quoi l'on procède maintenant, nous confie M. Fillion, c'est à une évaluation qui résultera en une compilation statistique. L'évaluation profitera aux deux parties en cause: les employés sauront où ils en sont (planification de leur carrière) et l'employeur, la Société, saura statistiquement

moitié du nombre total d'employés du Siège social de la Société. Il s'agit des 400 personnes qui ont déclaré avoir une certaine connaissance de la langue seconde. Après le Siège social, les agents d'évaluation transporteront leurs pénates dans les deux succursales de la région de la capitale nationale puis, ultérieurement, dans les bureaux situés dans les districts bilingues.

Les employés concernés reçoivent d'abord la lettre dont nous avons fait mention plus haut. Quelques jours plus tard, on leur fait part, au téléphone, du moment fixé pour leur test. Les tests sont en principe administrés à six personnes par jour et ce, quatre jours par semaine.

Les modalités du test sont les suivantes: le matin, trois sous-tests de 15 minutes chacun; le premier porte sur la compréhension écrite de la langue seconde, le second sur son expression écrite et le troisième sur sa compréhension orale. Dans les trois cas, l'on inscrit ses réponses sur une

ponces sont enregistrées sur bande magnétophonique. Le tout se termine par un joli sourire de la surveillante de l'examen, Mlle M. Ricard.

Une question d'attitude

Comme on peut le constater, il n'y a aucune raison d'être paniqué. La Société entend simplement savoir où elle en est, quelles sont les données statistiques de la situation du bilinguisme chez ses employés. Ainsi que nous l'avons mentionné auparavant, il y va aussi de l'intérêt de chacun des employés de connaître exactement où il se situe dans l'échelle d'évaluation linguistique.

La meilleure attitude à adopter, si vous nous permettez une suggestion, est celle de la détente la plus complète et la plus favorable à l'attention. C'est dans le but de favoriser une telle atmosphère de détente que l'on ne vous convoque pas avant 9:15 hres le matin, que Mme Louise Charbonneau, agent d'évaluation linguistique, vous accueille au son d'une douce musique et que l'on interrompt le test pour vous per-



Peut-on sérieusement prétendre qu'un tel sourire incite à la panique?

où elle en est dans l'application de sa politique de bilinguisme.

Les employés connaîtront les résultats de leur test, sauf délai entraîné au départ par certaines exigences administratives, environ deux semaines après avoir subi l'examen. Ces résultats indiqueront clairement au premier intéressé, l'employé lui-même, son niveau de connaissance de la langue seconde. Ces données objectives une fois en sa possession, il sera loisible à tout employé de discuter avec ses supérieurs des possibilités qui s'offrent à lui en termes de formation linguistique plus poussée, si tel est le cas.

Le test comme tel

Dans un premier temps, les employés qui l'ont subi ou qui devront le subir sont au nombre approximatif de 400: ce chiffre représente environ la



La meilleure attitude à adopter, la détente; c'est ce qu'ont bien compris Miles Larocque, Lafortune, Elliott et Ricard, surveillante du test, et MM. Lacome et Lanthier.

feuille en noirçissant la case appropriée: il s'agit dans tous les cas de choisir la meilleure parmi quatre réponses inscrites.

Le quatrième sous-test, celui de l'expression orale, dure également 15 minutes. Les ré-

mettre une pause-café. Si l'on ajoute à ces apports l'information fournie par cet article, il ne vous reste plus qu'à contribuer de votre présence détendue et le tour sera joué. Ensemble, nous aurons fait le point.



Le
président
du
Mexique
à
Habitat



Allées et venues

À LA RETRAITE

J.M. Hunter, du bureau de prêts de Barrie, au service de la Société depuis 1948.

MUTATIONS

AU SIÈGE SOCIAL: Mme A.F. Tyler, du Département de la comptabilité générale, Division des services financiers, à la Division de l'administration des hypothèques; Mme M.C. Stinson, de l'élaboration des systèmes, Division de l'organisation et des méthodes, au Département des prêts et hypothèques de la Division des services financiers; Mme G.E. Wynia, de la Division de l'architecture et de l'urbanisme au Département de la statistique; Mme L. Pyke, de ce dernier département à la Division de l'organisation et des méthodes; Mlle J.A. Russell, des archives centrales, Département des services de bureaux, au Département de la statistique; J.C. Arsenault, de la Division de la rénovation urbaine et du logement social à celle du plan; Mme Y.G. Jette, de la Division de l'organisation et des méthodes à celle du personnel; Mme E. McDermid, de la Division du personnel à celle du plan; Mme P.A. Burke-Smith et Mme P.A. Streich, toutes deux de la Division de l'économique et de la statistique à la Division du plan; enfin, J.D. Dawes, de la Division de la rénovation urbaine et du logement social au bureau de Victoria.

À L'EXTÉRIEUR: J.D. Gagné, de la succursale de Montréal au bureau de Chicoutimi; G.M. Ouellet, de la succursale de Montréal à celle de Québec; G. Bernard, du bureau de Sherbrooke à la succursale de Montréal; J.M. Gilbert, du bureau régional du Québec au bureau de prêts de Longueuil; J. Lafrenière, de l'ensemble Les Habitations Orléans à la succursale de Montréal; R. Arcand, de la succursale de Montréal au bureau de prêts Orléans; J.Y. Lajeunesse, du projet Le Domaine à la succursale de Montréal; D.G. Dennis, du bureau de Prince George à la succursale d'Hamilton; Mme M. Spina, de la succursale de Toronto au bureau régional de l'Ontario; Mme J. Goldman, du bureau régional de l'Ontario à la succursale de Toronto; J.P. Gagnon, de l'ensemble Terrasse St-Michel à la succursale de Montréal; P. Desnoyers, de la succursale de Montréal aux Appartements Cloverdale Park; enfin, R.J. Gilbert, de la succursale d'Ottawa à la Division de la rénovation urbaine et du logement social, au Siège social.

Faire-Part

MARIAGES

Dapoos-SATAR — Kairool Satar, de la succursale de Toronto, a épousé V. Dapoos le 2 février.

Albert-SABOURIN — Christina M. Sabourin, de la cafétéria du Siège social, a épousé Maurice Albert le 11 mars.

MCDONALD-AITKEN — Irène Aitken, de la Division de la mise en marché des hypothèques, Siège social, a épousé Ronald F. McDonald, de la Division du génie et de la construction, également au Siège social. Le mariage a eu lieu le 9 mars.

GIRARD-Bergeron — Louise Bergeron a épousé Jacques Girard, du bureau de Longueuil, le 17 février.

SWALES-Wardropper — Catherine Donaldson Wardropper a épousé William H. Swales, gérant du bureau de Kitchener, le 3 mars dernier.

NAISSANCES

ÉMARD — M. et Mme J. Guy Émard nous font part de la naissance de leur fille Michelle, le 17 janvier. M. Émard est gérant adjoint de la succursale de Sudbury.

McELMAN — Frederick C. McElman, de la succursale de Thunder Bay, et Mme McElman annoncent la naissance de leur fils, Joshua Joseph, le 21 janvier.

HERBERT — L. Herbert, de la succursale de Vancouver, et Mme Herbert nous font part de la naissance de leur fille, Alisa Yael, le 18 février.

VINOIS — Michel Vinois, de la Division de l'architecture et de l'urbanisme du Siège social, et Mme Vinois nous font part de la naissance, le premier mars, de leur fille Geneviève.

Nominations

Raymond J. Boivin se voit confier le poste de directeur régional adjoint de la région du Québec. La carrière de M. Boivin avec la SCHL a été marquée par les étapes suivantes: en 1954, vérificateur au Département de la vérification interne du Siège social; en 1959, il fut muté à la succursale d'Ottawa pour y travailler à titre de commis supérieur d'abord et de comptable par la suite; en 1962, il alla travailler dans l'administration des succursales au bureau régional du Québec. Il fut nommé gérant adjoint du bureau de Saint-Lambert en 1963 et de la succursale de Hull l'année suivante, puis gérant des bureaux de Baie-Comeau et de Sept-Iles en 1965. Il revint au Siège social en 1966 pour occuper le poste de chef du Groupe d'étude du travail et des systèmes généraux à la Division de l'organisation et des méthodes. En 1971, il était nommé chef de l'élaboration des programmes à la Division du plan puis, la même année et toujours au Siège social, directeur adjoint de la Division de la rénovation urbaine et du logement social.



Richard Lalonde a été nommé négociateur au département des prêts de la succursale de Montréal. M. Lalonde détient une maîtrise ès arts (finance) de l'Université de Sherbrooke. Avant son entrée à la Société, il a successivement occupé les postes suivants: en 1967, stagiaire à la mise en marché pour la Compagnie Robin Hood de Montréal; en 1968, chercheur de produits nouveaux pour la Société Davum, en France; en 1969, représentant de la Compagnie Bristol-Myers de Montréal; en 1971, stagiaire financier pour le compte du Bureau d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal, à la Cité du Havre; en 1972 enfin, il était également stagiaire financier mais cette fois pour le compte de la Compagnie minière Québec Cartier, à Port Cartier.



Edmond A. Dallaire accède au poste de directeur du programme de gestion du logement social, à la Division de la rénovation urbaine et du logement social, au Siège social. M. Dallaire est entré à la SCHL en 1951 où il a été vérificateur dans le Département de la vérification interne. En 1955, il devint commis supérieur de la Section du manuel au Secrétariat du Siège social. Après cela, il a occupé les postes suivants: en 1956, chef de la section des garanties et commis principal, à la Division de l'administration des hypothèques; en 1960, chef adjoint du Département des garanties à la Division des hypothèques et des propriétés; chef de l'administration à la Division de la rénovation urbaine et du logement social en 1968; en 1971 enfin, M. Dallaire a successivement été administrateur à la Division du plan puis coordonnateur des activités à la Division de la rénovation urbaine et du logement social.



Mme Francine Kingsley a été nommée infirmière du personnel, à l'infirmérie du Siège social. Mme Kingsley a obtenu sa licence d'infirmière à l'hôpital St-Louis de Monfort de Vanier; elle a exercé sa profession à ce même hôpital de 1968 à 1972, année où elle est entrée à la Société.



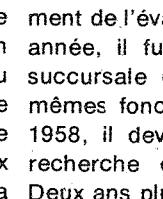
A. Gary Young se voit confier le poste d'agent des projets spéciaux, à la succursale de Vancouver. M. Young détient un baccalauréat en administration des affaires du American International College de Springfield. Il est entré à la SCHL en 1969, à titre de stagiaire diplômé à la succursale de London. Il a par la suite occupé des fonctions semblables au bureau de prêts de Prince George en 1970, à la succursale de Regina en 1971 et à celle de Vancouver en 1972.



Edmund D. Fox vient d'être nommé directeur du programme de production de logements sociaux, à la Division de la rénovation urbaine et du logement social, au Siège social. En entrant au service de la Société en 1950, M. Fox devint commis supérieur à la Division des hypothèques et de la propriété immobilière. Il nous quitta l'année suivante pour retourner à l'université. En 1953, il revint au Siège social pour occuper le poste d'adjoint à la recherche au Département de la recherche économique, puis fut nommé commis supérieur dans divers départements et sections de la Division des hypothèques et de la propriété immobilière (1953), de la Division de l'administration des hypothèques (1957) et du Département du logement social (aussi en 1957). En 1956, il prit un congé d'un an sans paye pour travailler à la Commission royale d'enquête sur la radiodiffusion. En 1959, il fut nommé agent du logement social à la Division de la rénovation urbaine et du logement social. Il fut administrateur du Groupe consultatif en 1961; deux ans plus tard, on le nomma adjoint administratif de l'architecte-urbaniste en chef. En 1967, il devenait gérant adjoint de la succursale d'Hamilton. Il était de retour au Siège social en 1971 pour occuper le poste de coordonnateur des activités à la Division de la rénovation urbaine et du logement social.



Robert A. Garrod vient d'être chargé de la direction du programme d'aide aux collectivités, à la Division de la rénovation urbaine et du logement social, au Siège social. M. Garrod commença sa carrière au sein de la SCHL en 1954 à titre d'évaluateur, au Département de l'évaluation, au Siège social. Cette même année, il fut muté au poste d'évaluateur de la succursale d'Edmonton; en 1957, il remplit les mêmes fonctions à la succursale de Calgary; en 1958, il devint commis principal du Groupe de recherche en administration au Siège social. Deux ans plus tard, on le nommait gérant à North Bay puis gérant adjoint de la succursale d'Halifax en 1962. Il revenait au Siège social en 1968 pour occuper le poste de coordonnateur des activités à la Division de la rénovation urbaine et du logement social. En 1971 enfin, il était nommé conseiller auprès des gouvernements provinciaux, dans le Groupe des relations avec l'extérieur.



John S. Kirkland a été promu au poste de coordonnateur de la recherche, à la Division de l'économique et de la statistique du Siège social. M. Kirkland détient un B.A. et une maîtrise en économie de l'Université Queen's. Avant d'entrer à la Société, il était professeur à l'emploi de la Commission scolaire d'Etobicoke, de celle de Kingston et enfin de celle du comté de Frontenac. C'est en 1970 qu'il est entré à l'emploi de la SCHL, à titre d'économiste, à la Division de l'économique et de la statistique du Siège social.



L'habitation en Finlande - II -

La première partie de cet article, publiée dans notre livraison de février, concernait les aspects physiques, démographiques et économiques de la situation de l'habitat en Finlande. Les lecteurs de "Perspective" ont donc déjà commencé à établir certains paral-

maisons en bois. L'équipement des logements était déficient. Seulement 7% avaient une salle de bain et 13% le chauffage central. Le gouvernement et les municipalités furent confrontés avec la nécessité de résoudre le problème du logement.

Les premiers efforts visèrent



Dans cet immeuble d'Helsinki, à peu près toutes les unités de logement ont à leur balcon une boîte garnie de fleurs.

lélismes entre les situations finlandaise et canadienne en matière d'habitat.

Les lignes qui suivent représentent la conclusion de ce sommaire d'un article paru en 1968 dans la revue belge "HABITER", éditée par l'Institut national du logement. Suite à l'exposé des données de base, nous poursuivons avec l'exposé de la situation du logement en tant que tel en Finlande et du genre de solutions que l'on y apporte. Nos lecteurs seront surtout frappés par l'étroite ressemblance des deux Sociétés nationales qui organisent l'intervention de l'État en matière de logement: l'Arava finlandaise, Société nationale de crédit à la construction, et la SCHL canadienne.

LE LOGEMENT EN FINLANDE

La situation du logement était mauvaise en Finlande à la fin de la guerre 1940-1945. Les causes étaient multiples. Non seulement on n'avait pas construit pendant la guerre, mais celle-ci avait provoqué de nombreuses destructions. Les besoins de logements avaient augmenté d'autre part du fait du grand nombre de réfugiés venant de la Carélie annexée par les Russes et du fait de l'exode des campagnes vers les villes.

La pénurie de logements était importante. Elle était profondément ressentie par la population. En 1950, on dénombrait en Finlande une énorme proportion (97%) de

à la restauration du patrimoine endommagé par la guerre. Les efforts suivants visèrent à produire des logements en nombre suffisant pour que chaque famille dispose d'un logement comportant au minimum une pièce par personne. Les familles consacreraient en principe 20% de leurs revenus au logement. On espère atteindre ces objectifs d'ici quelques années, grâce à la construction de 50,000 logements par an, mais on doit signaler que la production des dernières années est assez nettement inférieure à ce montant.

C'est notamment celui d'une aide de l'État afin de permettre aux travailleurs d'accéder à des logements nouveaux en location ou en propriété, à des prix supportables par les budgets familiaux. L'aide de l'État s'exerce principalement par l'octroi de prêts hypothécaires à faible taux d'intérêt. On tient compte, dans toute la mesure du possible, des aspirations de la population à la propriété du logement.



Le centre de Tapiola est le domaine des piétons. C'est sur un large espace traité en jardin que s'ouvrent tous les immeubles.

COÛT DE LA CONSTRUCTION

Le coût de la construction est élevé et cela pour de multiples raisons. L'hétérogénéité du sol fait qu'il n'est pas rare qu'il faille, pour établir les fondations d'un immeuble, tailler dans le roc à un bout et installer des pieux à l'autre. Les canalisations de distribution d'eau et les égouts doivent être enfouis profondément pour les protéger du gel. Le travail est fortement contrarié en hiver. La faible densité de population augmente les distances de transport. La protection contre le froid exige une rigoureuse isolation thermique: le double vitrage est obligatoire et le triple vitrage souhaitable. Tous ces éléments agissent dans le sens de l'augmentation du coût de la construction. Il est heureux que la construction groupée, très largement répandue, agisse en sens contraire.

PRINCIPES DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

La législation sur le logement, concrétisation de la politique poursuivie, a subi de nombreuses modifications et adaptations mais elle ne s'est jamais départie de certains principes.

C'est notamment celui d'une aide de l'État afin de permettre aux travailleurs d'accéder à des logements nouveaux en location ou en propriété, à des prix supportables par les budgets familiaux. L'aide de l'État s'exerce principalement par l'octroi de prêts hypothécaires à faible taux d'intérêt. On tient compte, dans toute la mesure du possible, des aspirations de la population à la propriété du logement.

On évite d'autre part toute ségrégation dans l'habitat, en réalisant dans tous les quartiers d'habitation des logements de tout type, de tout standing, à destination de toutes les couches de revenu. On débouche ainsi sur une intégration de toutes les classes sociales, sans distinction ni de revenu, ni de profession.

Le souci d'éviter toute ségrégation va jusqu'à étaler dans le temps la construction des villes et des extensions urbaines, de manière à ne pas réaliser des concentrations urbaines où seules certaines couches d'âge seraient représentées. C'est une des raisons pour lesquelles des logements sont construits en même temps dans de nombreux quartiers plutôt que de concentrer les efforts.

L'AIDE DE L'ÉTAT

En Finlande, l'État fait coup double en consentant par l'in-

l'acheteur s'adresse au marché des capitaux. Le taux de l'argent est de 8% environ. De sorte que l'ensemble des prêts peut atteindre 90% du prix d'achat du logement.

Pour ce qui est de la construction de logements destinés à la location à des familles qui ne peuvent accéder à la propriété, l'État prête aux sociétés immobilières jusqu'à concurrence de 60% de l'investissement. Le taux d'intérêt est de 1% pendant les cinq premières années puis de 3%. Le délai de remboursement est de 45 ans pour les constructions en dur et de 33 ans quand elles sont en bois. Pour le surplus de l'investissement, le constructeur fait appel au marché des capitaux. Les prêts contractés sur ce marché sont l'objet d'un contrôle de l'État qui fixe les taux maxima d'intérêt et les durées d'amortissement.

Pour l'ensemble des logements construits après la



Vue panoramique de Tapiola qui montre la beauté du paysage naturel et le soin qui s'est attaché à y intégrer le paysage urbain.

termédiaire de l'Arava, organisme public créé à cette fin, des prêts hypothécaires à taux réduit pour la construction et pour l'acquisition de logements nouveaux, les différences d'intérêt étant prises en charge par l'État. On distingue le prêt principal et le prêt complémentaire.

Le prêt principal représente en principe 30% du coût du logement. Il est actuellement consenti à un taux de 3% et il est remboursable en 25 ans. Peuvent bénéficier de ce prêt principal les particuliers qui construisent ou achètent un logement et ceux qui prennent des parts de propriétaires dans des constructions collectives.

Un prêt complémentaire peut être octroyé par l'État aux personnes qui achètent un logement, son montant étant fonction de leurs revenus et de la composition de la famille. Son import varie de 10 à 30% du coût du logement.

Pour le surplus du financement au-delà de ces prêts,

on estime qu'ils se répartissent également entre les maisons unifamiliales et les appartements, que 72% sont dotés du chauffage central et 50% d'une salle de bain.

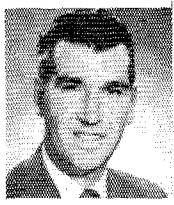
Toutes les interventions de l'État s'exercent par le canal de l'Arava. Cet organisme a été créé en 1949. Il est alimenté par des fonds d'État et par les emprunts qu'il contracte auprès des banques, des compagnies d'assurances et des caisses d'épargne.

Il est intervenu depuis sa création jusqu'en 1967 dans le financement de la construction de 121,000 logements occupés en propriété et de 54,000 logements en location. L'activité de l'Arava a touché en moyenne au quart de la production de logements des dix dernières années. On estime que les logements construits avec l'intervention de l'Arava sont situés pour une moitié dans les villes et pour l'autre moitié dans les zones rurales.

(voir FINLANDE page 6)

Nominations

Robert A. Player vient d'être nommé ingénieur de succursale, à la succursale d'Ottawa. M. Player est bachelier en génie civil en plus de détenir une maîtrise en administration des affaires. Il est entré à la Société en 1968, à titre d'ingénieur, au bureau de la Cité du Havre. Il était muté à la succursale de Montréal l'année suivante, avant de revenir à la Cité du Havre en 1970, puis de retourner à la succursale de Montréal en 1971. Cette année-là, il quittait la SCHL pour retourner étudier à l'Université McGill.



Nickolas W. Dick a été nommé agent régional de développement social pour la région de l'Ontario. M. Dick, qui en est à ses premières armes avec la Société, est diplômé (B.A.) du Bethel College, de North Newton, au Kansas; il est également bachelier en théologie, obtenu à l'Université d'Elkhart, en Indiana; il détient enfin une maîtrise en service social de l'Université de Toronto. Avant d'entrer à la SCHL, il était administrateur des bourses pour le compte du ministère des Services sociaux et communautaires du gouvernement ontarien.



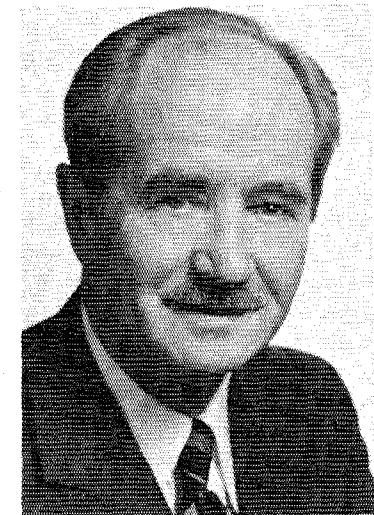
Roland G. Cooper accède au poste de directeur du programme "Terrain et collectivités nouvelles" de la Division de la rénovation urbaine et du logement social, au Siège social. Après avoir occupé le poste d'ingénieur à l'ensemble Shearwater en 1955, M. Cooper a été muté à Chatham la même année. En 1957, il était nommé ingénieur au Département de la construction du bureau régional de l'Atlantique. En 1962, on le retrouve ingénieur à la succursale d'Halifax; en 1963, il est l'ingénieur pour l'ensemble du Shannon Park et en 1964, il est nommé ingénieur de succursale à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. C'est en 1969, qu'il revient au Siège social à titre de coordonnateur des activités à la Division de la rénovation urbaine et du logement social.



JAMES A. HOUSTON se voit confier le poste de directeur régional de la région de l'Ontario. M. Houston est originaire de Neepawa, au Manitoba, mais il a fait ses études à Saskatoon. Lorsqu'il est entré à la Société en 1947, à titre de gérant de la succursale de Saskatoon, il possédait déjà une expérience de 18 années dans les affaires en tant que comptable, gérant de bureau, administrateur d'hypothèques et secrétaire-trésorier.

L'année suivante, en 1948, il devenait gérant des propriétés pour la région des Prairies puis, en 1950, secrétaire du bureau régional de cette région. Il alla ensuite occuper, en 1952, la même fonction mais cette fois pour la région de l'Ontario. Quatre ans plus tard, il fut muté au Siège social à titre de secrétaire adjoint à l'administration. En 1957, on lui confia diverses tâches spéciales pour le compte du directeur général chargé de l'administration, avant de le nommer gérant de la succursale de Vancouver en 1958.

Trois ans plus tard, il était muté à l'autre extrémité du pays, cette fois pour cumuler les tâches de gérant de la succursale d'Halifax et de directeur régional de la région de l'Atlantique. En 1966, il résignait sa fonction de gérant de succursale pour ne conserver que celle de directeur régional. C'est ce même poste qu'il alla occuper dans la région des Prairies en 1967, avant de revenir au Siège social en 1972 à titre de directeur général de la Société, poste qu'il occupait jusqu'à sa récente nomination.



WILLIAM G. O'REILLY accède au poste de directeur régional de la région des Prairies. Originaire de Montréal, M. O'Reilly a étudié à l'Université Western Ontario. Il a travaillé pour le compte de diverses sociétés montréalaises de 1933 à 1940, année où il entrait dans la marine canadienne pour n'en sortir qu'après la fin de la guerre.

En 1946, il était embauché par la SCHL à titre de commis attaché à la Division du personnel, au Siège social. L'année suivante, il était nommé commis supérieur à la Division des prêts. Il alla occuper un poste similaire au bureau régional de l'Ontario en 1948, avant d'être nommé administrateur à la succursale de Toronto en 1949. Au début de 1950, il revenait au Département des prêts du bureau régional de l'Ontario, à titre de commis supérieur. À la fin de cette même année toutefois, on le nommait gérant adjoint de la succursale d'Edmonton.

Une fois dans l'ouest du pays, il occupa successivement le poste de gérant de la succursale d'Edmonton (1954), celui de secrétaire du bureau régional des Prairies (1956) et enfin, en 1958, celui de gérant de la succursale de Calgary, fonction qu'il assumait jusqu'au moment de sa récente nomination.

Le coin de l'humour

Les règlements du boss

Tout organisme qui porte son nom fonctionne sur la base d'une structure hiérarchique, plus ou moins complexe et ramifiée selon l'importance et la taille de l'organisation visée.

Sans vouloir faire de ségrégation de quelque nature que ce soit, on peut affirmer que cette structure fait qu'il y a bien souvent plus de chefs que de guerriers: le président, c'est le "Grand Boss", suivi dans l'échelle des directeurs, chefs, gérants, autant de "boss", puis des "petits boss", adjoints, agents, conseillers, etc....

Pour que le travail accompli par tout ce bon monde et leurs subalternes ait un sens, pour que toute la structure converge en une œuvre commune, l'homme, c'est-à-dire le "boss", a inventé un mécanisme qui porte le plus souvent le nom de RÈGLEMENTS.

Dans sa chronique quotidienne intitulée "Les bruits de la ville", Pierre Champagne du journal Le Soleil se penche sur diverses facettes de la vie contemporaine. Le 5 mars dernier, il résumait en 10 articles précis les règlements que tout "bon boss" exige que l'on observe:

- Article 1 — Le boss a raison.
- Article 2 — Le boss a toujours raison.
- Article 3 — Même lorsqu'un subalterne a raison, les articles 1 et 2 s'appliquent.
- Article 4 — Le boss ne dort jamais, il récupère.
- Article 5 — Le boss ne mange jamais, il se substente.
- Article 6 — Le boss ne boit jamais, il déguste.
- Article 7 — Le boss n'est jamais en retard, il a été retenu.
- Article 8 — Le boss ne prend jamais de vacances, il voyage.
- Article 9 — Le boss ne reçoit jamais de salaire, il investit.
- Article 10 — Il faudrait légiférer pour empêcher les boss de se marier... afin de limiter leur nombre.

Finlande

(suite de la page 5)

L'intervention n'était accordée, jusqu'au milieu des années 1960, que pour la construction de nouveaux logements. Depuis ce temps, des prêts visant la restauration des maisons unifamiliales peuvent être accordés. Une aide spéciale est organisée pour certaines catégories de logements, notamment ceux destinés aux familles nombreuses et aux étudiants. C'est ainsi que 15,000 familles de deux enfants et plus ont bénéficié en 1968 d'une allocation-logement dont le montant est calculé de façon à limiter les frais de logement de la famille à 25% de son revenu. En moyenne, cette allocation-logement représente 40% du loyer.

PLANS QUINQUENNAUX

Une disposition récente impose que toutes les communes urbaines ou rurales de plus de

10,000 habitants établissent tous les ans leur programme de construction pour les cinq années suivantes. Les premiers plans quinquennaux intéressent la période 1969-1973.

L'élaboration des programmes comporte deux stades. Le premier consiste à établir une estimation des besoins. Celle-ci est dressée par la commune sur proposition du Conseil national du logement. Au second stade, les moyens financiers sont suggérés par la commune. Les instances intéressées au financement, et spécialement l'Arava, se prononcent sur la réalisation des programmes présentés. On pense, grâce à cette méthode d'approche des solutions du problème du logement, être mieux à même d'adapter les moyens aux besoins, notamment par une meilleure connaissance de ceux-ci.

Un éminent percussionniste

Fred Johnson, de la Division de l'organisation et des méthodes du Siège social, n'a pas cessé, au cours des 20 dernières années, de perfectionner le passe-temps qu'il préférait lorsqu'adolescent: le tambour. Durant cette période, Fred a passé plusieurs étapes qui l'ont mené aujourd'hui à enseigner ce passe-temps, à en juger plusieurs concours et même à écrire la musique pour plusieurs groupes mieux connus sous le nom de "corps de clairons et tambours".

L'an dernier seulement, M. Johnson a parcouru plus de 8,600 milles durant ses fins de semaines estivales afin de juger divers concours de tambours au Canada et aux États-Unis. Depuis qu'il est devenu juge en la matière en 1960, il a jugé à peu près toutes les compétitions d'importance qui ont eu lieu en Amérique du Nord.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi il avait choisi de se spécialiser dans l'instrument musical qu'est le tambour plutôt que dans un autre, M. Johnson a répondu que c'était parce que "tous les petits gars préfèrent jouer du tambour". Et Fred de poursuivre: "Après un certain temps, je me suis mis à étudier la musique et à écrire certaines partitions pour les instruments de percussion". Depuis ce temps, il n'a pas cessé de recevoir des demandes de partitions de la part de nombreux groupes tant québécois, qu'ontariens et même américains. L'un des sommets de sa carrière de compositeur musical est survenu en 1968 lorsqu'on lui a demandé d'écrire

national, six titres canadiens et quatre championnats provinciaux.

Individuellement, durant la décennie 1950, M. Johnson a remporté le championnat canadien du meilleur joueur de tambour, et cela à quatre reprises. Il ne fait plus de compétition du genre mais il con-



Fred Johnson dirige l'entraînement du corps de tambours de l'Académie De-La-Salle d'Ottawa. Il compose également la musique pour cet ensemble.

tinue à en jouer à la maison, pour se détendre, et durant les séances d'entraînement du corps de tambours de l'Académie De-La-Salle d'Ottawa, un groupe de 110 membres auquel il enseigne sa technique et pour lequel il compose la musique. Ce groupe a atteint un sommet dans sa carrière en gagnant, en août 1972, le championnat mondial des corps de tambours, à Lynn au Massachusetts.

Il n'est pas facile de devenir bon joueur de tambour. Les partitions musicales sont fort complexes et il faut généralement trois bonnes années d'entraînement à un jeune avant qu'il puisse être considéré comme apte à prendre part à un quelconque championnat.



Un bon professeur doit littéralement "mettre la main à la pâte".

(Photos SCHL)

les partitions pour les instruments de percussion lors du spectacle de la mi-temps de la joute de la Coupe Grey.

Après des débuts modestes dans différents groupes de la région torontoise, il ne tarda pas à se faire remarquer et commença bientôt à écrire de la musique et à enseigner l'art de frapper le tambour. Durant les années 1950 et 1960, le groupe dont il faisait partie, les "Canada's Marching Ambassadors", a remporté les honneurs de plus de 150 concours de corps de tambours, y compris un championnat inter-

oreilles de l'auditoire.

Depuis le temps où M. Johnson jouait du tambour au début des années 1950, les instruments qui font partie d'un ensemble de percussion n'ont pas cessé de se diversifier. Aux tambours traditionnels à haute et basse tonalité et aux cymbales est venu s'ajouter une

rigoureuse.

M. Johnson est d'avis que la participation à un groupe ou corps de clairons et tambours constitue une excellente formation pour un jeune individu. Les séances d'entraînement occupent positivement ses temps libres et les divers concours permettent aux jeunes de parcourir diverses régions de l'Ontario, du Québec et des États-Unis. De toute évidence, un grand nombre d'adolescents partagent son avis puisque depuis ses débuts comme instructeur il a dirigé plus de 400 élèves, parmi lesquels huit ou neuf sont eux-mêmes devenus

instructeurs, compositeurs et juges en la matière.

Ceux qui pensent être à Ottawa l'été prochain seront heureux d'apprendre qu'il y aura dans cette ville deux concours d'importance dans le domaine des corps de clairons et tambours. Le premier aura lieu à la fin de mai, à l'occasion du festival des tulipes, et le second à la fin de juillet, alors que les meilleurs groupes nord-américains se retrouveront sur le terrain de football du Parc Lansdowne. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y rencontrer une grosse foule de lecteurs de Perspective.

Prose printanière

Un citadin transplanté

Samedi dernier, alors que le soleil était à peine levé et que j'étais moi-même, il faut bien le dire, à peine éveillé, j'eus le pressentiment que la ville, pour survivre, se devrait de déménager ses pénates à la campagne.

Je me voyais déjà courant dans les champs, le visage ruisselant de sueurs et le cœur débordant de joie. Des animaux gracieux et de pittoresques bâtiments s'offraient à ma vue; le plaisir que prenaient mes yeux à cette contemplation contrastait avec mon front, creusé de rides, comme le sol printanier rongé par le débit de la fonte des neiges.

À quelques pas de la route, une petite maison se dressait, fière, avec sur son flanc droit une immense cheminée de pierres des champs. Loin de cracher une urbaine fumée noire, elle laissait tout juste s'échapper un mince filet, pâle comme la brume et qui sentait le bon pain domestique. Sur le côté gauche, un grand jardin où poussaient, sans contrainte, fruits, légumes et fleurs odorantes.

Quel plaisir que de s'agenouiller lentement, d'écartier d'une caresse des doigts les jolies fleurs et d'arracher, brusquement et sans pincement au cœur, les mauvaises plantes! Une brise fraîche alors m'enveloppait, créant un heureux équilibre avec le soleil qui s'estompait graduellement à mesure que la terre, continuant son éternel voyage, m'aménait respirer l'air des continents étrangers.

Puis vint le soir; la croassement des grenouilles se fit sans cesse plus sonore et déjà l'on voyait, dans l'air plus dense, les étoiles revenir une à une, fidèles et persévérandes, prendre leur place au firmament.

Tout était tellement paisible que, n'eut été du froissement des feuilles, on eut pu entendre l'imperceptible silence imposer sa présence à toute cette nature. Dans ce pays où l'homme se couche avec le soleil, tout n'est que tranquillité, paix et liberté. Demain, il faudra se lever tôt, trimer dur et longtemps, quelquefois en échange de bien peu, si ce n'est de ce spectacle inachevé, sans cesse répété, mais combien réussi.

Dame température est aussi capricieuse que la récolte et le jeu des saisons attriste bien souvent la mine joyeuse des grains de semence. Quand il ne fait pas trop sec, c'est trop humide et pour moi, pauvre citadin transplanté sur une ferme, l'expérience fait défaut et la rançon de la liberté est bien élevée.

C'est que j'ai déménagé ma ville à la campagne et qu'un champ de blé n'est ni une cour de triage ni un parc de stationnement. Je n'avais pas songé à tout cela. On ne cultive pas la terre avec son rêve et on ne laboure pas avec son cœur.

Il fallait savoir et je ne savais pas. J'avais vu ma petite maison tranquille, loin de tout, mon grand jardin en fleurs. J'avais imaginé le calme, la paix et la liberté mais j'avais oublié, les yeux aveuglés par un trop grand désir d'être heureux, la recette d'une bonne moisson.

C'est alors que j'ai compris. Il vaux mieux pour moi ramener ma campagne à la ville et planter, dans une petite boîte suspendue à la base de ma fenêtre, quelques arpents de cette terre que je possède déjà en rêve.

Puis, tranquille, libre de toute illusion, je me suis rendormi.

François Lapointe

Rétrospective

Il y a dix ans

"Newsletter" — le 12 mars 1963

Événement inusité lors d'une session d'un comité des Nations Unies, les membres présents ont accordé des applaudissements spontanés au président de la SCHL, M. Stewart Bates, lors de la séance finale du comité de l'O.N.U. sur le logement, la construction et l'urbanisme où M. Bates siégeait à titre de président.

* * *

Quelque 40 personnes, représentant les divers bureaux torontois de prêteurs agréés, étaient accueillies au bureau régional de l'Ontario où se déroulait une réunion des gérants des divers bureaux de la Société dans cette province.

C'était la première fois que, dans le cadre d'une réunion des gérants, on avait l'occasion de discuter ainsi des diverses questions relatives au logement avec des gens directement impliqués dans la matière et dont les intérêts sont si étroitement reliés à ceux des fonctionnaires de la Société. Un sujet précis qui avait été abordé lors de ces discussions était la construction d'immeubles à appartements et les mesures mises de l'avant par la Société pour éviter une prolifération trop rapide de ces grands immeubles dans certaines zones du Toronto métropolitain.

* * *

Le personnel du bureau de Scarborough visitait une usine de Toronto où l'on utilisait la fibre d'amiante dans la fabrication de divers matériaux de construction tels que les panneaux muraux, les conduites d'eau et tuyaux d'égouts et une foule d'autres produits utilisés directement ou indirectement dans la construction domiciliaire.

* * *

Un architecte et urbaniste de formation britannique qui avait exercé sa profession en Suède pendant plus de 20 ans était de passage au Siège social de la Société. Le personnel avait eu le privilège de l'entendre exposer la situation du logement dans les pays scandinaves et de voir une série de magnifiques diapositives à ce sujet.

Cet architecte avait surtout travaillé à la mise en oeuvre de communautés nouvelles dans le nord de la Suède. Il avait fait une description très intéressante de la façon ingénieuse dont les architectes suédois s'y prennent pour faire face aux intempéries du long hiver tout en sachant tirer profit du chaud soleil estival: les fenêtres au plafond, les patios tournés vers le sud, les centres d'achats intérieurs, etc. . .

* * *

L'évaluateur de la succursale de Toronto avait présenté un discours lors d'une conférence sur les effets du bruit causé par les avions sur la valeur des propriétés immobilières sisées dans les environs de l'aéroport international de Toronto.

La Société a publié à ce sujet, en 1972, une étude intitulée "Nouveaux secteurs résidentiels à proximité des aéroports" qui décrit les problèmes que suscite une telle situation et qui établit les exigences minimales de la SCHL pour le financement aux termes de la LNH et la construction résidentielle à proximité des aéroports.

* * *

Il y a 20 ans

"After Hours" — mars-avril 1953

La revue publiait le deuxième d'une série d'articles traitant de la défense civile. Au même moment, l'on présentait au Siège social un cours sur le même sujet. Le propos de cet article était de savoir comment l'on peut maximiser ses chances de survie en cas d'explosion atomique.

Pour accompagner l'article, l'on publiait des dessins effectués par des scientifiques de la Commission de recherche sur la défense, dessins illustrant les dommages éventuels qui seraient causés à la ville d'Ottawa en cas d'explosion nucléaire dans cette région.

* * *

Pour la première fois, une équipe de la Société s'appropriait un trophée remporté dans le cadre des activités sportives de l'association récréative du service civil. Ce triomphe de l'équipe de basket-ball avait même incité le ministre responsable de la SCHL, M. Robert Winters, à envoyer une lettre de félicitations au président de la Société, M. David Mansur. Les conquêtes de notre équipe devaient toutefois s'arrêter là puisque nos représentants avaient essuyé un revers dans leur tentative de conquérir le titre de la cité d'Ottawa. L'équipe championne de la ligue intermédiaire de la ville avait en effet battu nos fiers compétiteurs.

Le club des 20 ans

Deux nouveaux membres viennent s'ajouter au groupe de ceux qui comptent 20 ans de service à la Société. Il s'agit de E.D. Fox, directeur du programme de production de logements sociaux à la Division de la rénovation urbaine et du logement social, au Siège social, de même que A. Kelly, agent recenseur à la succursale de Toronto.



*Au Siège social,
on a souligné les
25e anniversaires
de service de
M. R. McDonald et
de Mlle L. Kealey*

Les employés de la Division du génie et de la construction ont voulu souligner l'événement: Ron McDonald est avec nous depuis 25 ans déjà.



25 années de service, on ne peut passer cela sous silence. Mesdames Leblanc, Anglehart et MacDarmid ont tenu à célébrer avec Mlle Lois Kealey.

073-185

(Photos SCHL)

Avions

(suite de la page 2)

— Quelles modifications peut-on leur apporter sans en altérer l'efficacité?

— Un réseau de conduits d'eau en matière plastique est-il moins conducteur de bruit qu'un réseau conventionnel en fer?

Il est évident que tous les soins et toutes les mesures que l'on expérimente ne sont efficaces que lorsque toutes les fenêtres sont closes. Il s'agit donc d'inventorier tous les moyens possibles de faire entrer de l'air dans le logement. Les divers modes de ventilation mécanique et électrique doivent être étudiés attentivement.

C'EST À SUIVRE

Voilà autant de préoccupations, de sujets précis qui sont désormais à l'étude, maintenant que la construction de l'habitation expérimentale est achevée.

Les chercheurs du Conseil national de recherches, de concert avec les experts de la SCHL et du ministère des Transports sont maintenant à l'oeuvre. Toutes les questions soulevées par nos interlocuteurs lors de notre entrevue ne trouveront peut-être pas de réponses exactes ou définitives. L'avenir nous le dira, l'expérience est en cours et elle est certes d'un grand intérêt. Perspective fera en sorte que ses lecteurs connaissent les résultats de l'expérimentation. C'est une question qui nous préoccupe tous d'une façon ou de l'autre.

dans notre prochain numéro:

* Miss SCHL 1973

* Un passe-temps original

* Coup d'œil sur Cuba

* Octave Crémazie